NEUVIÈME ANNÉE. — N° 203 15 JUIN 1905 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

*Les Actionnaires de la Société de l'*Echo du Merveilleux *sont informés que les résultats du premier exercice, lequel, en vertu des statuts, ne comprenait que neuf mois au lieu de douze, permettront la distribution d'un dividende de* **six** *francs par action.*

Ce dividende sera mis en paiement, après l'Assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée dans le courant de juillet.

Les Guérisons de Tilly

J'ai promis de revenir sur les récents événements qui ont provoqué, autour de Marie Martel, une recrudescence de curiosité telle que l'évêque de Bayeux a cru devoir, un moment, s'en inquiéter.

On ne s'étonnera point de l'intervention, d'ailleurs fort discrète, de Mgr Amette, quand on saura que cette curiosité avait surtout pour objet deux prêtres guéris, à la suite d'un voyage à Tilly, de maladies réputées incurables.

L'un de ces ecclésiastiques, l'abbé Joseph Achard de Leluardière, vicaire de Brix (Manche), était, assure-t-on, depuis sa naissance, atteint d'une sorte de danse de Saint-Guy qui affectait surtout les bras et qu'il n'arrivait point à dominer, même pendant la messe. Au lieu de s'atténuer avec l'âge, le mal ne cessait d'empirer, et il allait être, pour le jeune prêtre de vingt-huit ans, qui en éprouvait un chagrin sans bornes, une cause prochaine d'interdiction.

Ce prêtre n'était jamais allé à Tilly, lorsqu'au cours de l'été de l'année dernière, l'idée lui vint de s'y rendre. Il y arriva le 20 juillet. Le jour même de son arrivée on lui apprit « la promesse de sa guérison par le Sacré-Cœur de Marie Martel, puis par la Vierge du Champ, à la condition de prier beaucoup. »

L'abbé revint plusieurs fois à Tilly et il ne comptait plus guère sans doute sur la réalisation de la promesse faite, lorsqu'à son sixième voyage il fut subitement guéri pendant la récitation de la dizaine de chapelet pour la guérison des malades, ajoutée au Rosaire récité auparavant. Le mal n'a pas reparu depuis.

M. l'abbé Achard de Leluardière est très aimé et très estimé dans sa paroisse et l'on comprend la confiance que sa guérison a suscitée à l'égard de Tilly chez tous ceux qui le connaissent et qui ont pu comparer son état présent à son état ancien. On comprend aussi le sentiment qui animait les habitants de Brix et des environs en organisant le pèlerinage qui devait avoir lieu, il y a quelques semaines, et auquel s'est opposé Mgr Amette, d'accord avec l'évêque de Coutances. On comprend enfin que le jeune vicaire, instruit par son propre exemple, attache foi aux promesses de guérison transmises par Marie Martel et qu'il écrive des lettres du genre de la suivante :

Brix, le 4 avril 1905.

MONSIEUR,

Permettez-moi de recommander à vos prières Marie Bouxel, aveugle de naissance. Cette enfant, âgée de six ans, conduite le samedi 25 mars dernier, par sa grand'mère, à Tilly-sur-Seulles (Calvados), a obtenu de Notre-Dame de Tilly, Reine du Très-Saint Rosaire, une promesse de guérison : la condition est que l'on prie beaucoup.

Voici d'ailleurs une copie exacte des quelques lignes écrites par Marie Martel :

En priant devant le Sacré-Cœur j'ai recom-

mandé la petite aveugle avec tous les petits enfants infirmes (ils étaient quatre, amenés par leurs parents). J'ai entendu pour cette petite aveugle : « Priez, mes enfants, priez beaucoup, je lui donnerai la lumière. » Au Champ j'ai entendu les mêmes paroles, et en plus : « Ce ne sera pas long. »

Nous conservons soigneusement le manuscrit original qui, nous l'espérons, rendra plus tard authentique devant l'autorité ecclésiastique, la promesse de cette guérison. Deux certificats de deux médecins différents, l'un d'eux oculiste, qui permettraient de faire entrer dans une maison d'éducation spéciale aux aveugles, attestent par ailleurs que la cécité dont elle a été affectée *dès sa naissance est complète et incurable.*

Excusez, Monsieur, de la liberté que j'ai prise de vous faire cette communication. Prier pour la guérison de cette petite fille, c'est hâter le triomphe de la Très Sainte Vierge à Tilly.

Brix, le dimanche 2 avril, quatrième du Carême.

JOS. ACHARD DE LELUARDIÈRE,
vicaire de Brix.

Il est certain que si la petite Marie Bouxel guérit un jour de sa cécité, il sera difficile de nier le miracle ; car je ne crois pas qu'à Lourdes même on ait vu souvent la guérison d'aveugles-nés. Mais, à l'heure actuelle, Marie Bouxel n'est pas guérie.

Par contre, la guérison du R. P. Lorisse, le second ecclésiastique dont je voudrais parler, paraît aussi certaine que merveilleuse.

Il y a quelques semaines, Mgr Amette se trouvait dans le train de Bayeux à Caen lorsqu'il vit descendre à Andrieu un groupe de séminaristes. L'évêque, se doutant bien qu'ils se rendaient à Tilly, leur fit signe d'approcher, pour leur demander de quel diocèse ils étaient et leur manifester son déplaisir de les voir là.

Il fut assez étonné lorsqu'il constata que ces séminaristes, alors en vacances post-pascales, étaient accompagnés de leur professeur d'Ecriture Sainte, qui avait tenu à les conduire lui-même du Mans à Tilly

Et Monseigneur apprit alors de leur bouche la raison de ce voyage. Cinq mois auparavant, leur professeur, le R. P. Lorisse, à la suite d'un séjour à Tilly, avait été guéri subitement dans la nuit même qui précédait le jour où les docteurs devaient lui faire subir une opération très délicate.

La guérison était même double, en ce sens que non seulement l'opération chirurgicale était devenue inutile, mais que l'albuminurie qui l'aurait rendue particulièrement dangereuse avait complètement disparu.

Tels sont les faits qui, en provoquant un nouveau mouvement d'intérêt et de foi autour de Tilly, ont fait craindre, il y a quelque temps, que Mgr Amette ne fît défense aux ecclésiastiques de rendre visite à Marie Martel et de se montrer au Champ Lepetit.

Ce fut bien, en effet, m'affirme-t-on, l'intention de l'évêque de Bayeux. En raison des personnalités ecclésiastiques qui étaient en cause, il redoutait sans doute que les processions et pèlerinages projetés, devançant toute enquête canonique, ne prissent, contre le gré même des organisateurs, un caractère d'indiscipline, tout à fait inadmissible.

Mieux informé sur le véritable état des esprits, Mgr Amette s'est borné à quelques conseils officieux et n'est pas intervenu officiellement.

Nous sommes heureux pour notre part que les habitants de Brix aient renoncé à leur projet de manifestation à Tilly.

Je sais bien que cette façon de voir n'est pas partagée par beaucoup de nos amis.

L'un d'eux m'écrit :

« On comprend fort bien, quoique vous en disiez, que, sans demander conseil au vicaire de Brix, les multiples témoins de sa guérison aient songé à un exode régional de Brix et des environs vers Tilly et vers la voyante actuelle. Rien là que de fort logique, de fort naturel et de fort légitime, contrairement à ce que vous laissez entendre dans votre article du 1er juin. »

Je répondrai à cette objection dans mon prochain article et j'espère pouvoir démontrer que, tout en respectant le sentiment de reconnaissance dont sont animés les amis des deux prêtres guéris, il est nécessaire de constater que les circonstances qui ont accompagné ces guérisons constituent dans le fait de Tilly une « nouveauté ».

Il y a là quelque chose comme une déviation de ligne, comme un déplacement d'axe qui doit donner à réfléchir.

GASTON MERY.

Reportages dans un fauteuil

*** *Le Miracle du Masque.*

Un curieux et savoureux petit volume, *L'Hypocrite sanctifié*, vient de paraître à la Société du Mercure de France. Soi-disant traduit de l'anglais par X. Marcel Boulestin, il est dédié à Willy, naturellement. On aimera cette reconstitution, faite avec un esprit charmant, de l'humour britannique, de la cointise et des grâces impertinentes qui triomphèrent avec Brummel. Mais ce petit livre ironique est plein d'enseignements, quelques-uns profonds.

Le héros n'a rien, d'ailleurs, du susdit Brummel, sec dandy, fils de tailleur, dépourvu d'ampleur et de « branche ». Ce mauvais sujet de bon ton est fils de Falstaff :

« Quelquefois, les matins d'hiver, dans Saint-James Street, les petits enfants arrêtaient leur babillage et se réfugiaient, inconsolables de terreur, dans les jupes de leurs nourrices, alors qu'ils voyaient venir ce vaste et effrayant monsieur, avec le vent d'Est plissant la rotondité de son vêtement de fourrure et la hérissant autour de son cou et de ses poignets, et poussant son teint pourpré à une encore plus sombre pourpre, « le roi Croquemitaine », comme on l'appelait dans les chambres d'enfants. Les moments qu'ils étaient par trop insupportables, leurs nourrices prédisaient sa descente du fond de la cheminée ou de la presse à linge, et toujours ils se tenaient tranquilles. Ainsi l'on voit que même les méchants peuvent faire le bien entre les mains des nourrices ». Et c'est de quoi surtout les militaires tomberont d'accord.

Ainsi fait, admiré, redouté et exécré, riche de ses gains illicites au jeu, libertin insolent et cruel, lord George Hall est l'objet d'un mystérieux prodige. Un soir, chez Garble, rendez-vous de vauriens titrés et tapageurs, Sa Seigneurie était assise dans le petit théâtre « al fresco », applaudissant jongleurs, pugilistes et comédiens, et sa maîtresse, la Gambogi, était près de lui. Un nain parut sur la scène, avec un petit arc doré à la main et un carquois plein de flèches, qu'il se mit à lancer avec une merveilleuse précision. « Bravo, bravo, Sagittaro ! » murmura lord George, employant par courtoisie la langue de la Gambogi. Et il se fit amener dans sa loge l'hommuncule, qu'il complimenta. Cependant paraissait sur la scène la nouvelle *béginner*, Jenny Mere. Elle était d'une merveilleuse beauté. Oublieux de ses deux compagnons, lord George la contemplait, comme en extase. Tout à coup quelque chose le frappa au cœur. Angoissé, il se leva, et, se tournant, il lui sembla voir un enfant ailé et riant, dans la main duquel était un arc, s'enfuir rapidement dans l'obscurité. A son côté, la chaise du nain était vide. Seule, la Gambogi se tenait près de lui, la figure sombre comme celle d'une Furie.

Le lord libertin était amoureux de Jenny. Il n'a plus d'autre idée que de s'agenouiller devant elle pour lui offrir son cœur et au besoin sa main, car c'est un homme métamorphosé pour qui n'existe plus que son désir. Mais la petite actrice le repousse.

— Jamais, lui dit cette étrange enfant, jamais je ne serai la femme d'un homme dont la figure n'est pas celle d'un saint. La vôtre, Monseigneur, reflète, je le veux bien, un amour vrai pour moi, mais c'est aussi un miroir longuement terni d'avoir réfléchi les vanités de ce monde. A l'homme dont la figure est merveilleuse comme celle des saints, je donnerai mon amour véritable.

Et voilà, après de longues méditations pleines d'angoisse, le lord amoureux dans Old Boud Street, chez le fabricant de masques à la mode, Enéas. Enéas a la plus belle clientèle du monde. Il est même le fournisseur d'Apollon.

— « Je ne devrais pas le divulguer, Mylord, mais je sais que Votre Seigneurie respectera un secret professionnel, un secret dont je suis fier à juste titre. Ceci est un masque pour le dieu Soleil Apollon, que les hommes bénissent.

« Quand Jupiter, son père, le fit maître du jour, Apollon réclama le droit de pouvoir quelquefois regarder les actions des humains pendant les heures de la nuit. Jupiter consentit à une demande si raisonnable. Et après qu'Apollon eut parcouru les cieux et se fût caché dans la mer, et après que l'obscurité fût tombée sur tout le monde, il éleva la tête au-dessus des eaux, afin d'épier les actions des humains pendant les heures de la nuit. Mais sa face étincelante changea en clarté toute l'obscurité. Les hommes quittèrent leurs couches ou leurs orgies, s'étonnant du jour paru sitôt, et retournèrent à leurs travaux. Et Apollon s'enfonça en pleurant dans la mer. « C'est vraiment amer à penser, cria-t-il, que moi, seul de tous les dieux, je ne puis regarder le monde pendant les heures nocturnes. Car en ces heures, m'a-t-on dit, les hommes sont de vrais dieux. Ils boivent le vin et sont couronnés de roses. Leurs filles dansent à la lumière des torches. Elles rient au son des flûtes. Sur de longues couches, ils s'étendent enfin et le sommeil vient baiser leurs paupières ; et je ne puis voir aucune de ces choses. C'est pourquoi ma brillante beauté m'est un fardeau maudit et je voudrais l'éloigner de moi. » Et comme il pleurait Vulcain lui dit : « Je ne suis pas des dieux le moins ingénieux ni le moins pitoyable.

Ne pleurez plus, car je vous donnerai ce qui fera cesser votre peine. Et vous n'avez nul besoin d'éloigner de vous la splendeur de votre beauté. » Et Vulcain fit un masque d'argent mat et l'attacha sur la figure de son frère. Alors, cette nuit même, ainsi masqué, le Dieu du Soleil s'éleva hors de la mer et observa les gestes nocturnes des hommes, car ceux-ci n'étaient plus intimidés par sa beauté brillante, masquée d'argent... »

Apollon, depuis lors, a toujours porté douze masques nouveaux chaque année, vu qu'aucun ne peut endurer beaucoup de nuits l'éclat prochain de sa face, en présence de laquelle même un masque du meilleur argent bientôt se ternit et s'altère. Il y a bien des siècles, Vulcain se fatigua de fabriquer tant de masques. Aussi Apollon envoya-t-il Mercure à Athènes, au magasin de Phoron, un fabricant phénicien de grand talent. Quand Phoron mourut, un autre artiste fut choisi, et celui-ci mort, un autre encore, et ainsi de suite à travers les âges, jusqu'à la boutique de M. Eneas, d'Old Boud Street.

Lord George y choisit un masque de saint, de la cire la plus fine et de la plus agréable expression, avec ses joues douces et roses et ses sourcils dévotieux. Le masque va *marvellously*.

« J'aimerais seulement, dit le lord, qu'il fût un peu plus comme un parfait miroir d'amour véritable. Il est trop calme, trop contemplatif. Mais, en rapprochant légèrement, d'un coup de crayon, les sourcils, en mettant aux lèvres une courbe plus pleine, on réalise le masque d'un saint tendrement amoureux. Pendant que l'aide chauffe la face intérieure du masque au-dessus d'une petite lampe, M. Eneas se met devant lord George, graissant doucement ses traits avec une pommade parfumée. Il prend ensuite le masque et poudre le dedans adouci et tiède avec une houppe de duvet et l'applique solidement sur la figure. Aussitôt, sûr de l'adhérence parfaite, avec une lime d'argent et une petite spatule de bois, l'artiste aplatit le bord du masque à l'endroit où il rejoignait le cou et les oreilles. Enfin, toutes traces de jointure furent effacées et l'on disposa les boucles de la perruque seigneuriale sur le front de cire.

Ainsi métamorphosé, lord George se sent un autre homme. Il fascine du premier coup la petite Jenny Mere, que, par fortune, il rencontra bucoliquement dans un bois. « Vous êtes cet homme vertueux que j'attendais », lui dit-elle, extasiée. Ils vivent quelques mois délicieux dans le plus modeste cottage. Lord George ne pense à sa vie passée que pour la déplorer, et il renvoie anonymement à ses anciens camarades de plaisir l'or qu'il leur gagna au jeu. Jenny le chérit, mais s'étonne de ne le voir jamais sourire. (Le masque ne pouvait sourire, naturellement; son expression était celle d'un ardent amour, et il était grave et immobile.)

— Quelque jour, peut-être, se dit-il, elle se fatiguera de cette gravité monotone, de cette immuable douceur..

Mais la Gambogi, abandonnée et furieuse, a deviné le secret du lord ; elle vient le relancer dans son cottage, l'assaille de sarcasmes et enfin, devant Jenny épouvantée, lui saute au visage, lui arrache son masque à coups d'ongles. Une angoisse atroce étreint le cœur du malheureux Jenny va s'éloigner de lui, en voyant sa physionomie véritable! Mais la Gambogi reste fascinée : car *la face de l'homme démasqué était comme son masque même*, ligne pour ligne, trait pour trait, une figure de saint. Et Jenny, pleurant sur ses mains, lui dit : « Vous avez bien fait de me voiler l'entière splendeur de votre face, et en vérité, je n'étais pas digne de l'apercevoir trop tôt. Mais je suis votre femme maintenant. Laissez-moi regarder vos vrais traits à jamais; que mon épreuve soit finie! Embrassez-moi avec vos vraies lèvres. »

Et ainsi lord George recouvra le sourire sans perdre le bonheur. Cette ingénieuse histoire symbolise cette règle de suprapsychologie : que la simulation d'un état d'âme crée à la longue cet état d'âme. M. Boulestin est, d'ailleurs, un de nos occultistes les plus distingués.

GEORGE MALET.

UNE PROPHÉTIE SUR ALPHONSE XIII

Il existe une curieuse prophétie sur Alphonse XIII. Elle émane d'un religieux carme fort érudit, le Père Rodriguez Sanchez, auteur d'une *Polychronie des Royaumes d'Espagne*, sorte de table arithmétique de la durée moyenne des règnes espagnols. A sa Polychronie, le vénérable Carme ajouta des prophéties rimées sur les noms les plus fréquemment portés par les monarques espagnols.

Ainsi, le nom de Pierre, annonce-t-il, ne sera plus porté après Pierre le Cruel; — le Père Sanchez, écrivait en 1530 ; — le dernier des Charles sera le quatrième, lequel subira des revers et perdra sa couronne ; à Philippe IV finira la postérité mâle des Charles Quint. Toutes ces prédictions et bien d'autres encore, qui datent très réellement de la première moitié du XVIe siècle, se sont réalisées.

Voici ce qu'il dit d'Alphonse :

« Ce nom, l'un des plus illustres, sinon le plus illustre d'Espagne, ne sera relevé que longtemps après

que la maison d'Autriche aura cessé de gouverner l'Espagne. »

En effet, de 1700 à 1876, pas un Alfonso sur le espagnol.

« *Le treizième sera le dernier*. Il fera de grandes choses, tout de même qu'Alphonse XI, le dernier monarque de ce nom, dans l'ancienne race, gagna la bataille de *las Navas de Tarifa*, et ferma par là le cycle du danger maure en Espagne et en Europe.

« Alphonse XIII essaiera en vain de s'unir à une princesse d'un sang hérétique... La maison dont il sera issu étant très chrétienne et ayant connu de grandes souffrances dans l'une de ses filles, par le royaume auquel il sera tenté de s'allier, il ne commettra pas ce crime ».

Ce texte est assez explicite. Le titre de « très chrétien » est celui de la Maison de France, dont Alphonse XIII est issu. Le royaume hérétique où il est tenté de chercher une alliance, est évidemment l'Angleterre. La princesse de France qui y connut de grands maux est Henriette-Marie, troisième fille d'Henri IV, et femme de Charles Ier.

Depuis elle, aucune princesse de Bourbon ne s'est mariée dans la Maison royale d'Angleterre, non plus qu'aucun Bourbon à une princesse anglaise. Alphonse XIII, en rompant avec cette tradition, encourrait-il quelque mystérieux anathème ? Mais le Père Sanchez nous assure, trois siècles à l'avance, qu'il n'y réussira pas, et que les projets d'union dont on a tant parlé n'auront pas de réalisation.

OBSERVATIONS

Sur quelques prophéties privées

Dédié à M. de Novaye.

Les périodes de troubles politiques, depuis 1789, ont vu la spéculation multiplier en France les ouvrages relatifs aux prophéties privées : des intrigants sans scrupule ou des éditeurs avides d'argent se sont permis de répandre des textes soi-disant prophétiques, dont la valeur est nulle ou du moins fort contestable.

Vers 1830, certaines prédictions de Thomas Martin de Gallardon circulaient manuscrites dans les milieux légitimistes, et complétaient la brochure publiée sur l'apparition dont il avait été favorisé en 1816. On se répétait que le voyant avait parlé de Louis XVII, et sommé Louis XVIII de lui céder le trône ; il en résulta que certaines personnes, après avoir pris l'aventurier Richemont pour le fils de Louis XVI, essayèrent de propager les révélations de Martin en les mêlant à d'autres de la même époque. Le P. Nectoux aurait dit que l'enfant royal ne devait point mourir : Thomas Martin le reconnut dans le prétendu Naundorff en 1833. Nous allons essayer de démontrer, par un tableau comparatif, que les éditeurs des prophéties de l'abbé Souffrand, de la religieuse de Belley, d'une trappistine de Notre-Dame des Gardes, vulgarisées par Demonville en 1831, ont copié ou tout au moins arrangé des phrases prises dans les prédictions manuscrites de Thomas Martin, lesquelles furent elles-mêmes imprimées par l'abbé Perreau, en 1832, dans son livre *Le Passé et l'Avenir*... Les prophéties de Marie des Terreaux et de Marie des Brotteaux parlaient du duc de Normandie : nous ignorons si elles ont été falsifiées, comme nous paraissent l'avoir été celles de Marianne Galtier, qui font cette révélation : « Un prince, *connu de Dieu seul, et faisant pénitence au désert*, arrivera comme par miracle. Il sera du sang de la vieille cape, il s'appellera Louis-Charles. Il ne règnera qu'un an et cèdera la couronne à un prince qui n'aura pas de descendants. » Or, Thomas Martin avait révélé que « le Dauphin *vivait caché et faisait une rude pénitence* ».

oursPivuons cette étude comparative :

Martin avait dit :

« Le clergé sera persécuté ; le sang *coulera* dans les rues *comme quand la pluie tombe bien fort* : cette crise durera quatre-vingt-dix huit jours... *On entendra dans la mêlée quatre cris : « Vive « la République ! Vive Na- « poléon ! Vive Orléans ! » puis : « Vive le Grand « Roi ! » Il y aura ensuite*, après plusieurs grands combats, une paix générale, *un grand concile*, une grande réforme dans le clergé.

« Le moment approche, répétait il, où *les prêtres vont être obligés de se cacher*. Beaucoup de sang sera répandu. Ce ne sera pas celui qu'on s'attend à voir régner qui règnera. La plus grande partie sera bien étonnée. Il rétablira toutes choses, mais *il ne règnera pas longtemps* : ayant beaucoup souffert, Dieu, pour le récompenser, l'appellera à lui. La religion refleurira de la manière la plus admirable.

« ... Il y aura une grande effusion de sang, générale et universelle...

« Il y aura un schisme entre les évêques et le Pape. »

L'abbé Souffrand aurait dit :

« Le sang coulera par torrents dans le Nord et le Midi. L'Ouest sera épargné à cause de sa foi. Mais le sang coulera tellement au Nord et au Midi, que je le vois couler *comme la pluie dans un jour de grand orage*, et je vois les chevaux ayant du sang jusqu'aux sangles... *Vous entendrez alors plusieurs cris. Les trois qui domineront seront : « Vive « la République ! Vive Na- « poléon ! » et le dernier de tous sera : « Vive le Grand Monarque que Dieu nous garde »*... La religion sera persécutée, *ses ministres seront obligés de se cacher au moins momentanément*... Le Grand Monarque est de la branche aînée des Bourbons. *Il ne fera que prendre la couronne pour la placer sur la tête de son héritier direct... Après la crise, il y aura un Concile général*... (1) »

Une religieuse de Belley s'exprime ainsi :

« *Des cris retentissent de toutes parts : « Vive la Ré- « publique ! Vive Napoléon ! « Vive Louis ! »* ; et une trappistine de Notre-Dame-des-Gardes parle de même : « *Dans ce nuage j'entendis des voix confuses qui criaient les unes : « Vive la Répu- « blique ! » les autres : « Vive Napoléon ! » les autres : « Vive la Religion et le « Grand Monarque que « Dieu nous garde ! »*

(1) M. de Novaye, dans sa brochure *Guerre et Révolution*, a déjà signalé certaines variantes ou répétitions ; elles proviennent de ceux qui ont essayé de fondre plusieurs textes prophétiques attribués à l'abbé Souffrand : la famille de Charette aurait connu ces prophéties. L'abbé Torné tenait de M. le général de Charette que l'abbé Souffrand avait commenté Nostradamus (*Almanach du Grand Prophète*, 1873).

Les prédictions de Thomas Martin ne se trouvent pas seulement dans le livre de l'abbé Perreau, mais dans le journal de Bordeaux, *La Légitimité*, organe des naundorffistes (6 août 1893-4 mars 1894) et dans une brochure intitulée : *Comment tout cela va finir*. Nous en avertissons les compilateurs, pour qu'ils rejettent les prophéties de Belley et de N.-D. des Gardes, et qu'ils fassent tout au moins leurs réserves sur les prédictions attribuées à l'abbé Souffrand, en rendant à Martin ce qui lui appartient. Ils devront se défier des prophéties qui renferment tout au moins des interpolations ménagées pour plaire aux partisans du comte de Chambord. On peut lire dans le texte de la religieuse de Belley : « Le grand monarque de sa main réparatrice a tout sauvé. Il ne fait que passer, sa gloire est courte, il est né dans le malheur. En l'an 18... l'enfant de l'exil lui succède. La paix sera alors donnée à la France, mais la fin de ces temps ne sera pas éloignée. » Ceci ne s'est pas réalisé, et pour cause.

L'abbé Trichaud, de déplorable mémoire, a inventé la prétendue prophétie de saint Césaire, où il est parlé du « donné de Dieu », d'après Nostradamus et d'autres prophètes ; on regrette de trouver sa falsification dans des brochures récentes et consciencieuses, comme celle de M. de Novaye et celle du P. Parent sur le secret de La Salette (1). Les prophéties de Jérôme Botin et d'un moine de Padoue n'ont-elles pas été fabriquées de la même manière ?

Ceux qui répandaient des prophéties favorables au comte de Chambord se gardaient bien de parler de Thomas Martin, de l'extatique de Wittelsheim qui, rapporte feu Adrien Peladan, voyait la couronne penchée au-dessus de la tête du prince, et d'une visite que Maximin lui fit pour l'avertir qu'il ne régnerait jamais (2). Nous pouvons regretter aussi de voir des recueils très répandus omettre la prophétie de Lehnin, celle de Prémol, les quatrains des *Centuries* concernant le grand monarque et déjà commentés par l'abbé Torné, le Secret de Mélanie et d'autres textes dignes d'attention. Les éditeurs mettent à tort au même niveau que ces précieux documents, et que les révélations de Catherine Emmerich, Marie Lataste, sainte Hildegarde, saint Malachie, certaines prophéties qui ne sont connues qu'incomplètement et par la tradition, depuis celles du bienheureux Labre jusqu'au secret de Maximin. Qu'ils fassent preuve d'esprit critique, et les véritables savants n'auront plus de prétexte pour s'abstenir d'étudier les prophéties privées.

TIMOTHÉE.

DERNIER MOT
au sujet de la pseudo-prophétie de Saint-Césaire

La grande prophétie de Saint Césaire, archevêque d'Arles (*sic*) fit son apparition tapageuse vers la guerre de 1870, dans une brochure sensationnelle, intitulée « PIE IX ET HENRI V », laquelle atteignait sa dixième édition à Marseille, en 1871, chez Marius Lebon, libraire.

(1) Paris, 1903. En vente chez M. Martocq, 24, rue Ravignan.

(2) *Annales du Surnaturel*, 1886, pp. 164, 363 (une voyante aurait donné au prince le même avertissement); 1887, p. 44; 1888, p. 214; 1890, p. 34. M. A. Peladan était devenu naundorffiste. Les partisans de Naundorff, de notre temps, ont appliqué à cette famille les termes obscurs par lesquels est désigné l'inconnu qui doit être le sauveur des Français ; mais, s'ils ont fait des erreurs de raisonnement, ils n'ont point fabriqué de prophéties. Lire : Pézieux : *Fin de la Révolution*. Paris, Broussois, 1881, 1in-12.

Elle avait pour auteur — ou inventeur si l'on veut — un certain chanoine J. M. Trichaud, auteur de divers ouvrages locaux plus ou moins appréciés. M. Trichaud était loin d'être en odeur de sainteté à l'archevêché d'Avignon, du moins neuf ans plus tard, sous l'épiscopat du vénéré Mgr Forcade, et pour cause. Car, voici ce qu'en écrivait, d'abord, le 9 septembre 1880, le distingué supérieur sulpicien du grand-séminaire d'Aix, M. Marie, à l'un de ses compatriotes de Normandie :

« Cher monsieur, vous avez sans doute connu l'abbé Bidot, de triste mémoire, qui a fini par mourir dans une maison de réclusion. Le personnage dont vous me parlez est une seconde édition de cet abbé : même habileté, même *fourberie*, etc., etc. Comme lui, il a été obligé de s'expatrier, comme lui peut-être... nous ne connaissons pas l'avenir. Quant au présent, il aurait besoin d'une bonne conversion. Je vous engage à n'avoir aucun rapport avec lui. »

Puis, dans une autre lettre du 25 septembre, après la retraite ecclésiastique et le synode qui la suivit, le même supérieur écrivait encore :

« Cher monsieur..., j'ai consulté, au sujet de l'authenticité de la pièce en question, le prêtre le plus compétent du diocèse. Il connaissait parfaitement cet écrit, il a étudié lui-même les sources lors de la première publication, et il est en mesure de prouver que l'écrit est *apocryphe*. L'auteur n'en est pas du reste à son premier mensonge. Il n'a jamais, croyez-le bien, failli être nommé évêque (à Bourges, comme il l'avait prétendu), et il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais ordonné prêtre. » « L. MARIE, P. S. S. »

Qu'on n'invoque donc jamais plus *la grande prédiction de Saint Césaire, archevêque d'Arles*, mais qu'on la mette pour toujours au rancart, ou aux vieilles lunes : c'est sa place. LÉO FRANC.

P. S. — Au lieu de Jean de Valiguerra, lire : Jean de Vatiguerro (page 202, 1re col. du 1er juin 1905.)

PETIT COURS D'ASTROLOGIE (1)

V

RAPPORT DES PLANÈTES ENTRE ELLES

Si nous continuons à comparer chacune des planètes du système solaire comme des trains dont les lignes sont voisines de celle que suit la Terre, nous remarquerons que ces trains divers sont tous animés d'une vitesse sensiblement égale et qu'il s'en suit que tous n'accomplissent pas leur parcours circulaire dans le même temps : les plus près du Soleil, ayant moins de chemin à faire, tournent plusieurs fois autour de l'astre central alors que les plus éloignés, gravitant une orbite plus grande, arrivent à peine à faire un tour.

La conséquence de ce phénomène, pour nous, habitants de la Terre, c'est que nous voyons les astres tantôt se rapprocher les uns des autres, tantôt s'écarter

(1) Voir les numéros des 1er et 15 avril, 1er mai et 1er juin 1905.

réciproquement. Et en considérant deux d'entre eux nous remarquons qu'ils peuvent occuper l'un par rapport à l'autre les positions suivantes : Si l'on suppose l'un fixe au point A (voir la figure 1), le second pourra se trouver successivement en B, C ou D, ou même A. Il va sans dire que dans la réalité, les choses ne se passent pas ainsi puisque chacun des astres ne parcourt pas la même circonférence mais une circonférence voisine ; cependant, pour la commodité de l'explication, on peut imaginer que les deux circonférences sont si rapprochées qu'elles se confondent. On remarque que les points A B C D sont les cardinaux du cercle, c'est-à-dire qu'ils se trouvent à l'extrémité de deux diamètres se coupant en angle droit et qu'il y a 90° de A en B ou en D et 180° de A en C. Quand un astre est en A et l'autre en B ou en D, on dit qu'ils sont en *quadrature*, et quand le premier est en A et le second en C, on dit qu'ils sont en *opposition*.

Exemple : Si le Soleil est en A et la Terre au centre, lorsque la Lune sera en B, elle sera en quadrature et on la verra en premier quartier, — lorsqu'elle sera en C elle sera en opposition et on la verra en pleine lune, — enfin lorsqu'elle sera en D, elle sera encore en quadrature et on la verra en dernier quartier.

Maintenant, le second astre en continuant sa course arrivera au point A, là il sera en *conjonction* avec le premier. Mais il y a lieu de distinguer plusieurs conjonctions. Nous savons que, dans la réalité, les deux astres ne parcourent pas la même circonférence, mais des circonférences voisines ; or, ces circonférences peuvent se trouver dans le même plan au point A par rapport à la Terre (1) et avoir l'air de passer exactement l'une devant l'autre, cependant elles peuvent aussi ne pas se montrer ainsi — ce qui est la condition la plus générale ; — dans le premier cas, il y a conjonction complète ou *éclipse* d'un astre par l'autre et dans le second seulement conjonction simple.

Le cas de l'éclipse est à retenir à cause surtout du Soleil. On sait comment sont disposées les neuf planètes connues autour de cet astre central : l'orbite de la Terre en contient deux, celle de Mercure et celle de Vénus, et cette même orbite de la Terre est contenue dans celle de Mars, celle-ci contenue à son tour par toutes celles des petites planètes (les débris de Junon) que contient l'orbite de Jupiter, que contient celle de Saturne, que contient celle d'Uranus, que contient celle de Neptune. Ainsi, par rapport à nous, se trouvent divisées les planètes en intérieures ou extérieures à l'orbite terrestre. Or, les planètes extérieures en étant conjointes avec le Soleil passent

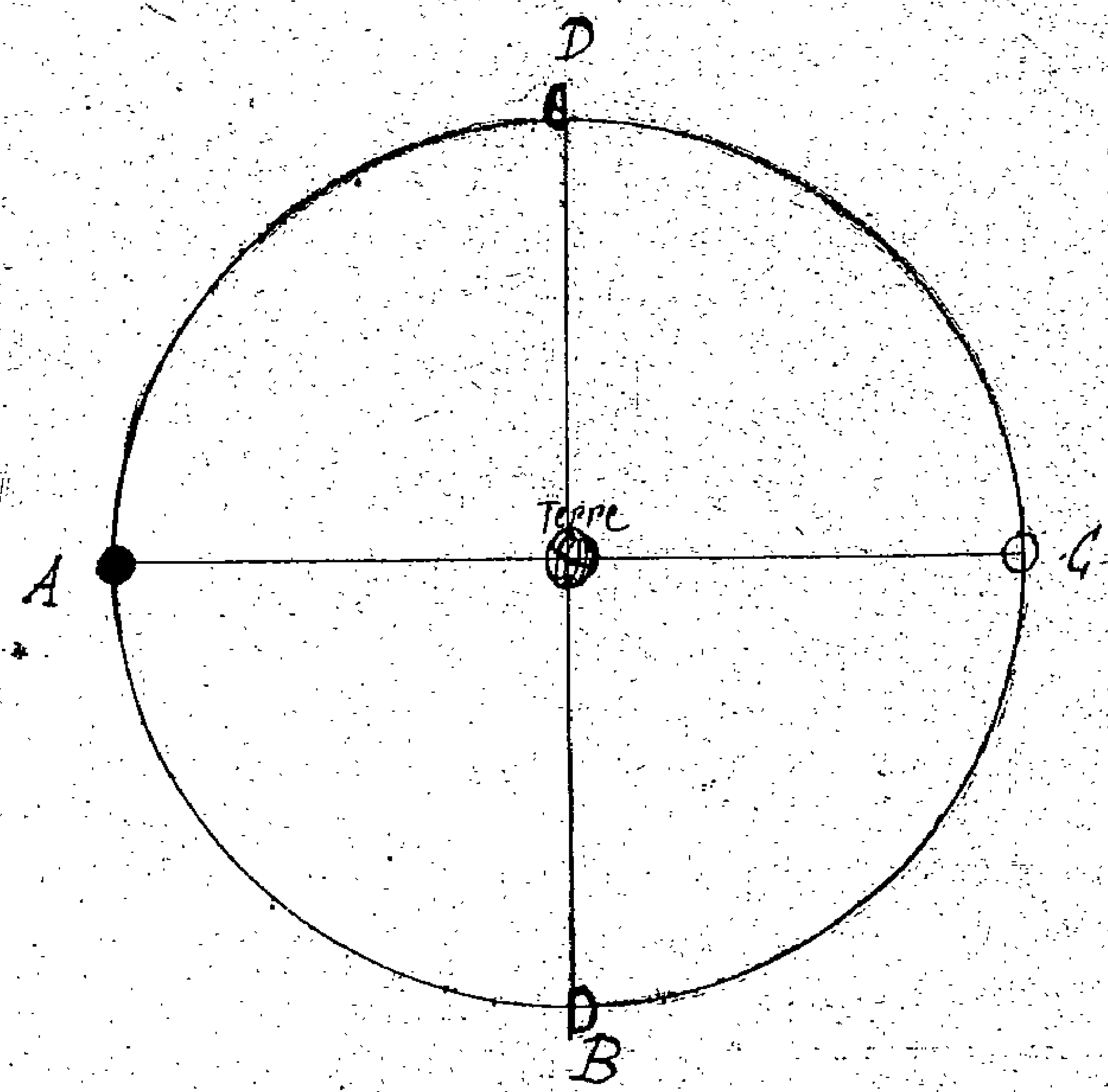


FIGURE 1.

toutes au delà de cet astre par rapport à nous, tandis que les planètes intérieures ont deux conjonctions une au delà et une en deçà du Soleil. Un simple coup d'œil sur la figure 2 fera comprendre ce phénomène. La conjonction au delà du Soleil est dite *conjonction supérieure* et quand elle est complète, l'astre éclipsé c'est toujours la planète ; la conjonction en deçà du Soleil est dite *conjonction inférieure* et quand elle est

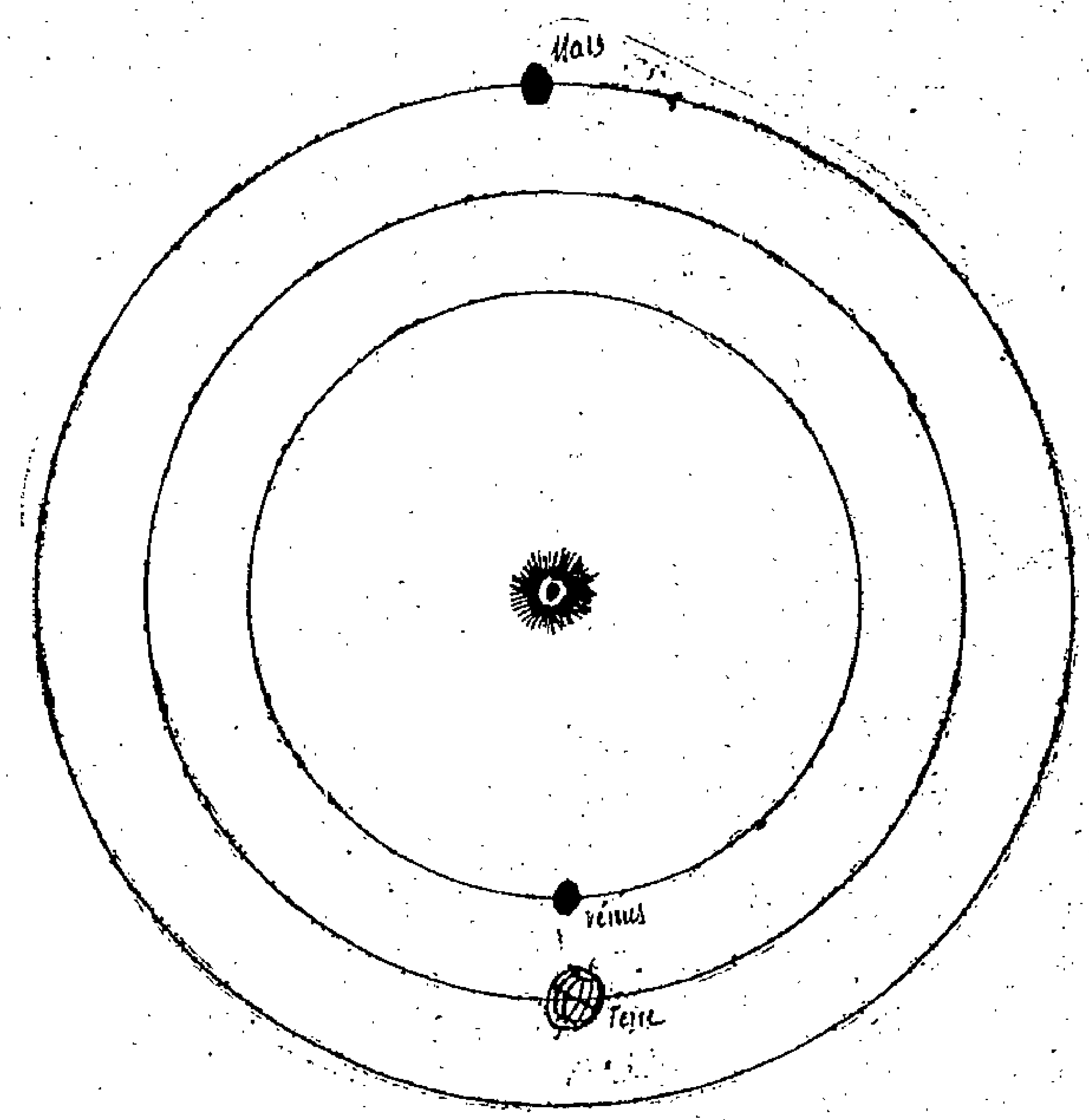


FIGURE 2.
Conjonction de Mars et du Soleil.
Conjonction inférieure de Vénus et du Soleil.

(1) Dans ce cas le point A serait le point où l'orbite de l'astre couperait celle de la Terre ; ce point est appelé nœud, on le figure par les signes ☊ ou ☋ car il y a deux nœuds pour toute orbite.

complète, l'astre éclipsé c'est toujours le Soleil. Seulement, en fait de conjonction inférieure, il y a lieu de distinguer quel est l'astre qui passe devant le Soleil. Il ne peut y en avoir que trois : Mercure, Vénus ou la Lune (celle-ci du reste n'a qu'une conjonction, l'inférieure, car elle ne se trouve jamais au delà du Soleil par rapport à nous, cela va de soi), or Mercure et Vénus ont des diamètres apparents beaucoup plus faibles que celui du Soleil et en réalité ne l'éclipsent jamais, tandis que la Lune étant très près de la Terre, a un diamètre apparent presque égal à celui du Soleil et parvient quelquefois à l'éclipser totalement.

L'astrologue pour qui rien n'est inutile — surtout en fait de phénomènes célestes — s'inquiète dans une conjonction complète de savoir quel est l'astre qui éclipse l'autre. Dans le cas de deux planètes, la chose est simple, c'est toujours la plus près du Soleil qui passe devant la plus éloignée. Dans le cas de la Lune et d'une planète, c'est toujours notre satellite qui éclipse la planète.

ASPECT	Abréviation	Arc compris entre les astres	EFFET
CONJONCTION...	☌	0°	Les influences se doublent sauf lors d'éclipse où l'influence de l'éclipse est nulle.
DODECTILE....	⋕	30°	Les influences s'aident très faiblement.
SEXTILE......	✡	60°	Les influences s'aident normalement.
QUADRATURE..	□	90°	Les influences se contrecarrent très violemment.
TRIGONE........	△	120°	Les influences s'aident très puissamment.
QUINCONCE......	☆	150°	Les influences s'aident très faiblement.
OPPOSITION.....	∞	180°	Les influences se repoussent.

Une remarque, en passant : la Lune n'est jamais éclipsée ; ce que l'on nomme éclipse de Lune est un phénomène physique : il est produit par le passage de cet astre dans le cône d'ombre que projette la Terre ; il n'est pas astrologiquement intéressant.

Mais si l'on se reporte à la figure 1, on remarque qu'entre les quatre rapports marqués à l'extrémité des deux diamètres, il y a sur le cercle place pour plusieurs autres. Ceux-ci seront de moindre importance, mais on devra en tenir compte. Voici donc tous les rapports ou *aspects* des planètes que les astrologues ont repérés. Ces aspects se mesurent par la distance en degrés de l'orbite terrestre ou écliptique qui sépare les deux astres. Cette distance est donc un arc de cercle, compté *en longitudes célestes.*

Il est à noter que l'astre le plus puissant agit toujours sur le plus faible pour lui augmenter ou diminuer son influence.

On remarquera que, bien que le tableau ne mentionne que sept aspects, ceux ci peuvent atteindre le nombre de douze, car, sauf la conjonction et l'opposition, tous les autres aspects existent en double à droite et à gauche de l'astre A (fig. 1).

Enfin une question se pose : les aspects n'étant pas toujours exacts — c'est-à-dire les astres n'étant pas toujours séparés par un arc du nombre de degrés exigés — quelle est la marge en plus ou en moins que l'on peut admettre ? Cette marge s'appelle une *orbe* ; on l'a calculée d'après le moyen mouvement apparent des astres autour de la Terre ; elle est très variable.

Pour le Soleil	l'orbe est de	....	17°
— Mercure	—	....	7°
— Vénus	—	....	8°
— Mars	—	....	8°30'
— Jupiter	—	....	12°
— Saturne	—	....	10°
— la Lune	—	....	12°30'

Dans la pratique, on prend toujours la moyenne entre deux orbes.

(A suivre.) PIERRE PIOBB.

LA GRAPHOLOGIE

ENVISAGÉE

comme procédé d'investigation psychologique

Conférence faite à l'Institut Psycho-Physiologique de Paris, par le docteur Paul Joire, président de la Société universelle d'études psychiques.

La médecine emploie actuellement une foule de moyens d'investigation, de plus en plus complets, pour lesquels les connaissances acquises dans toutes les branches des sciences humaines viennent lui prêter leur concours. Ces procédés ont pour but de faire mieux connaître l'état physique des organes du corps humain, et c'est avec raison que la médecine y a recours, car la connaissance plus exacte et plus approfondie d'un organe permet de se rendre compte des causes qui peuvent amener des troubles dans son fonctionnement normal et de le traiter avec un succès plus certain.

C'est ainsi que la thermométrie clinique nous donnant une mesure exacte de la température du corps, permet de constater différents états fébriles. Des appareils enregistreurs, comme le sphygmographe, nous montrent les troubles produits dans la circulation et

la respiration. Le microscope permettant d'étudier les cellules invisibles à l'œil nu, aide à la recherche de la nature des maladies. La photographie et la radiographie permettent d'explorer les organes internes du corps. Tous ces procédés sont journellement employés en médecine et en chirurgie.

N'est-il pas juste que le psychothérapeute cherche aussi à employer des moyens variés, et s'adresse à toutes les sciences pour mieux connaître l'état physique des malades ; puisque, d'une part, c'est par l'intermédiaire de l'esprit qu'il veut agir sur les organes, ce que l'on exprime souvent par l'influence du moral sur le physique, et d'autre part, la psychothérapie a souvent à traiter des affections qui dépendent plus d'un trouble des facultés intellectuelles que des organes physiques de l'individu?

Nous pourrions arriver à la connaissance de l'état physique d'un individu par trois moyens :

1° Par l'observation de ses actes ;

2° Par la parole ;

3° Par les manifestations extérieures de ses sentiments.

La première méthode paraît bien la plus simple au premier abord ; mais, à un examen plus approfondi, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle est bien incomplète et nous conduirait à l'erreur. Pour connaître un homme, il faudrait pouvoir observer tous ses actes sans exception, aussi bien ceux de sa vie intime que ceux de sa vie publique.

Combien, en effet, n'y a-t-il pas de personnes qui sont totalement différentes au dehors de ce qu'elles sont au dedans? Pour étudier un homme il faudrait le suivre pas à pas, épier ses moindres actes et ses moindres paroles, car beaucoup changent d'un jour à l'autre, beaucoup ne rendent pas leurs actes conséquents avec leurs paroles et avec eux-mêmes.

Cette observation serait donc le procédé le plus compliqué et le plus difficile à employer si l'on voulait en attendre un résultat exempt d'erreur.

Le second procédé consisterait à interroger directement le sujet, comme on le fait quand on veut s'éclairer sur ce que ressent un malade.

Mais cet interrogatoire concernant le caractère, les tendances, l'état physique d'un individu, ne nous donnerait, pour la connaissance intime de l'être humain, que des résultats absolument sujets à caution ou erronés.

Il faudrait d'abord admettre la parfaite sincérité de celui auquel nous nous adressons. Or, comme finalement nous devrions arriver à nous enquérir de ses qualités et de ses défauts, il serait la plupart du temps bien difficile d'obtenir une sincérité absolue et complète.

L'homme le plus sincère, du reste, ne peut nous apprendre que ce qu'il connaît lui-même. Or, s'il est difficile de connaître les autres, n'est-il pas encore plus difficile de se connaître soi-même, et le « γνῶτι σεαυτον » des anciens n'est-il pas toujours le problème le plus difficile à résoudre?

Nous sommes donc réduits, pour arriver à une connaissance sérieuse de l'être psychologique, à employer la troisième méthode : l'étude des manifestations extérieures de ses sentiments.

Existe-t-il donc des signes extérieurs qui soient le reflet des sentiments intimes qui agitent le cœur de l'homme, du mobile plus ou moins caché de ses actes, de ses pensées les plus secrètes? Si ces signes existent, et si nous pouvions les photographier d'une manière à la fois instantanée et permanente, de façon que l'homme ne puisse, même involontairement, les masquer sous des dehors trompeurs, et que, en même temps, nous en ayons un nombre suffisant pour juger de l'état habituel de son esprit, nous aurions trouvé le moyen d'arriver à la connaissance exacte de l'état psychologique des individus.

C'est la physiologie qui va répondre à notre question. Cette science nous apprend que chaque fois qu'une pensée, une émotion ou une image se présente à l'esprit, il y a simultanément un changement dans la pression du sang, le rythme du cœur et de la respiration, la tension musculaire, la sécrétion des glandes, la circulation périphérique.

De plus, toutes les émotions, tous les sentiments qui surgissent dans l'esprit humain se manifestent à l'extérieur par des mouvements et des sons, qui correspondent chacun à une sensation ou à une idée.

D'une façon générale, on peut donc dire que toute émotion intérieure psychique détermine un mouvement extérieur musculaire.

En résumé, une pensée se traduit au dehors par des mouvements.

Or, ces mouvements peuvent être : 1° volontaires et conscients ; 2° involontaires et conscients ; 3° involontaires et inconscients.

Les mouvements volontaires ne soulèvent aucune difficulté ; nous voulons lire, nous prenons un livre, nous l'ouvrons nous nous rendons parfaitement compte des mouvements que nous accomplissons pour arriver à ce but.

Les mouvements involontaires et conscients sont ceux que nous faisons, par exemple, lorsque nous sentons que quelque chose nous fait mal ou nous gêne. Nous y portons la main, nous cherchons à écarter

l'obstacle ou la cause du malaise; le mouvement est involontaire, mais nous nous en rendons parfaitement compte.

Mais les mouvements involontaires et inconscients demandent un examen plus approfondi. Il faut les dévoiler par un artifice ou y porter notre attention d'une manière toute particulière pour nous en rendre compte.

Ainsi, si nous tenons entre les doigts un poids suspendu à un fil, appuyant le coude sur la table et faisant tous nos efforts pour maintenir ce pendule immobile, si l'idée d'un mouvement dans une direction déterminée nous est donnée par une flèche tracée sur la table, nous ne tardons pas à voir le pendule osciller dans cette direction. Cela tient à ce que, inconsciemment et involontairement, la main réalise, par des mouvements imperceptibles, l'idée du mouvement qui est donnée à notre pensée.

De même, si nous nous observons très attentivement, nous nous rendrons compte que nous ne pouvons pas penser à une lettre de l'alphabet sans qu'il se produise dans les muscles de la langue un mouvement, habituellement imperceptible, qui correspond au mouvement que nous ferions si nous voulions prononcer cette lettre.

Ces faits étant scientifiquement reconnus, nous nous demanderons maintenant quelles relations il y a entre tout ceci et la graphologie.

L'écriture n'est pas autre chose qu'une succession de mouvements et de gestes.

Qu'est-ce donc que prendre la plume, mettre la main sur le papier, y appuyer la plume? Tout cela ce sont des gestes et des mouvements; la formation de chaque lettre, de chaque mot est un geste.

Ces mouvements ne sont pas accomplis de la même façon par un homme violent ou par un homme calme ou par un timide; chez le même individu ils différeront encore dans un moment de colère, dans un moment de joie ou dans un moment de découragement.

Mais, tandis que les mouvements et les gestes ordinaires sont très difficiles à suivre et à saisir dans leur nombreuse et rapide succession, tous ces gestes et ces mouvements de l'écriture sont automatiquement enregistrés et chacun d'eux laisse une trace durable.

On peut donc apprécier chacun de ces mouvements dans son étendue, sa force, sa direction, sa vivacité, sa constance, etc.

On peut aussi comparer ces gestes entre eux, les mesurer et se rendre compte de leurs proportions respectives.

On peut enfin les compter; voir ceux qui se répètent le plus souvent, qui sont plus accentués, etc.

Déjà nous voyons que si les mouvements et les gestes ont, comme nous l'avons démontré par la physiologie, une concordance avec nos pensées, nos sentiments, nos sensations, l'écriture nous enregistrera les mêmes rapports.

L'observation et l'expérience nous conduisent aux mêmes conclusions que la théorie; en effet, elles nous démontrent empiriquement que si on compare plusieurs écritures, on trouvera des caractères communs à un certain nombre, qui n'existent pas dans les autres. De plus, si on se rapporte au caractère connu des personnes dont on étudie l'écriture, on trouve des points de ressemblance dans les caractères de ceux qui ont des traits communs dans l'écriture. Réciproquement, si on examine les écritures de plusieurs personnes présentant des particularités spéciales communes de caractère, qualités ou défauts, on remarque dans leur écriture également un trait spécial commun. Rapprochant ces particularités de caractère des traits relevés dans l'écriture, on constate que les mêmes traits dans l'écriture se rapportent toujours à des qualités ou à des défauts identiques du caractère.

De là, nous pouvons tirer les trois lois fondamentales suivantes :

1° Que l'écriture est personnelle; c'est-à-dire que les écritures varient avec les individus, chacun ayant des caractères spéciaux dans son écriture;

2° Que certaines particularités de l'écriture se rencontrent chez des individus ayant des analogies de caractère entre eux;

3° Que chez les individus présentant certaines tendances spéciales, qualités ou défauts, on retrouve toujours certains traits particuliers de l'écriture, qui sont toujours les mêmes.

Remarquons une chose importante : c'est que l'écriture ne se compose que d'un certain nombre de signes, absolument déterminé. Tous les individus traceront donc les mêmes caractères, et nous pouvons en conclure que tous les individus *de même caractère* feront subir *aux mêmes signes les mêmes modifications*. Nous avons donc, dans l'écriture, un excellent moyen de sonder le moral d'un individu; cette exploration se fera dans un champ assez vaste pour répondre à nos besoins, mais toujours le même pour tous les individus.

Enfin, le scripteur étant obligé, par le fait même de l'écriture, de répéter un grand nombre de fois les mêmes signes, les *différents traits* de son caractère s'en accuseront davantage par leur fréquence ou *leur intensité*, et nous pourrons trouver ce que nous appellerons *les dominantes de son caractère*.

Nous sommes donc arrivés à cette conclusion, que parmi les procédés d'observation des manifestations extérieures des idées et des sentiments de l'individu,

la graphologie est un instrument précieux, grâce auquel nous pouvons obtenir des indications absolument précises sur l'être psychique. Nous avons montré qu'elle repose sur des bases rigoureusement scientifiques, et que, par conséquent, le psychologue peut l'utiliser au même titre que telle ou telle autre science.

Il nous reste maintenant à démontrer que la méthode employée dans l'application des données graphiques est aussi une méthode rigoureusement scientifique.

Quand un naturaliste a entre les mains un ossement, une portion du squelette d'un animal quelconque, grâce aux caractères qu'il découvre sur ce fragment, il range aussitôt ce sujet dans un embranchement du règne animal. Puis d'autres caractères lui permettent de trouver à quelle classe il appartient, de le ranger dans un ordre, dans une famille, dans un genre, etc. De détermination en détermination, il arrivera à dire exactement le nom de l'animal, à le décrire entièrement. Il pourra même indiquer certaines particularités de l'indidu, son sexe, son âge, etc. Il arrive à ce résultat grâce à la classification.

Pour nous, qui voulons étudier les individus au point de vue psychique, nous devons de même, pour arriver à un bon résultat, établir au préalable une classification psychologique qui nous permettra d'utiliser les indications que nous aura données la graphologie.

Nous diviserons d'abord les hommes en deux grandes classes :

A. La supériorité intellectuelle ;
B. L'infériorité intellectuelle.

Les intellectuels supérieurs ont pour caractère graphologique général l'écriture harmonique.

Cette classe se divisera en trois genres :

A. *Les hommes de génie*, qui occupent le sommet de l'intellectualité. Ils créent de toute pièce.

B. *Les hommes de talent*, qui utilisent les créations du génie.

C. *Les intelligents*, qui apprécient et critiquent les œuvres des précédents.

L'écriture harmonique, qui distingue cette classe, est claire et simple. Elle marque de la raison et du jugement. Elle ne renferme pas de traits extravagants, de grands mouvements de plume.

Les intellectuels supérieurs peuvent encore être subdivisés en :

a) Artistes et poètes, dont l'écriture renferme des signes de goût, de grâce et d'idéalisme ;

b) Penseurs et philosophes, dont l'écriture est ferme, montre des signes de logique et de volonté ;

c) Mathématiciens dont l'écriture est petite, les lettres sobres.

Les gens d'intellectualité inférieure ont pour caractère graphologique général l'écriture inharmonique. Cette écriture présente de grands mouvements de plume, des lacunes, de la confusion ; quelquefois des lettres bien liées, mais sans esprit de déduction, sans goût ; écriture souvent grossière et vulgaire.

Cette classe se subdivisera en :

A. Médiocres, sujets d'une intelligence vulgaire et peu développée.

Dans leur écriture, on trouvera des formes recherchées et prétentieuses, ou de la vulgarité ; si elle est simple, elle n'est pas claire ; si elle est soignée, elle n'est pas gracieuse ni distinguée. Fréquemment de grands mouvements de plume inconsidérés ; des indices d'un jugement faible. Toujours une tare ou une lacune, un défaut d'harmonie.

B. Les insignifiants ; gens fades et sans opinion.

Leur écriture est généralement bien lisible, à main posée. Elle ne présente pas de signes de culture. Les lettres sont liées, mais sans puissance de déduction. L'imagination et la volonté sont faibles. Il y a absence de finesse et de goût.

C. Les esprits nuls et communs ; ce sont les gens non doués, les abrutis, les idiots.

Chez eux, on trouve les grands mouvements de plume inconsidérés, la confusion des lignes, de la grossièreté et de la vulgarité.

La dernière subdivision de notre classification comprend neuf groupes :

Chaque individu doit être étudié à tous ces points de vue différents et classé dans chacun des groupes au rang qui lui appartient.

1er groupe : Tendances intellectuelles :

A) Artistes. *B)* Penseurs. *C)* Savants. *D)* Commerçants. *E)* Travaux manuels inférieurs.

2e groupe : Mobile des actes généraux :

A) Raisonneurs ; qui se laissent guider par la raison.
B) Modérés ; qui se laissent guider par l'esprit.
C) Sensitifs ; qui se laissent guider par le cœur.

3e groupe : Caractère individuel.

A) Douceur. *B)* Mollesse (excès de douceur). *C)* Vivacité. *D)* Violence (excès de vivacité).

4e groupe : Faculté et volonté.

A) Volonté nulle. *B)* Volonté faible. *C)* Volonté intermittente. *D)* Volonté consistante. *E)* Volonté énergique.

5e groupe : Faculté d'imagination.

A) Imagination nulle. *B)* Imagination moyenne. *C)* Imagination vive. *D)* Imagination déréglée.

6e groupe : Relations extérieures

A) Dévouement. *B*) Bonté. *C*) Bienveillance. *D*) Indifférence. *E*) Egoïsme.

7e groupe : Réactions personnelles

A) Sensuels, d'où dérivent les positivistes. *B*) Délicats, d'où dérivent les sensibles. *C*) Idéalistes, d'où dérivent les intellectuels.

8e groupe : Etat dynamique

A) Ardeur. *B*) Dépression.

9e groupe : Etat physique

A) Maladie. *B*) Santé. *C*) Faiblesse. *D*) Vigueur.

La classification est ainsi complète ; elle est artificielle, car il ne peut en être autrement, mais elle permet de reconnaître la place qu'occupe un individu quelconque, d'abord au sein des six classes générales, puis de le placer successivement dans les neuf groupes qui représentent tous les mobiles des pensées, des sentiments et des actes d'un être humain. Les détails particuliers intéressant chaque individualité sont ensuite déduits logiquement de ces données primordiales.

Il nous reste pour terminer à montrer que l'on peut mettre en pratique ces théories et que la graphologie a déjà fait ses preuves. Quelques exemples seront cette démonstration.

Le comte Horace de Viel Castel raconte dans ses mémoires sur le règne de Napoléon III l'anecdote suivante :

« Le mariage de Mlle de Duras avec le marquis de Custine devait bientôt être décidé. Un matin, la duchesse de Duras avait dans son salon, outre le jeune couple amoureux, le comte de Nieuwerkerke, le baron de Humboldt et quelques habitués. Le baron de Humboldt prétendait connaître les caractères rien qu'à voir l'écriture des gens, et cette prétention, assez bien établie par de nombreuses expériences, faisait ce matin-là le sujet de la conservation.

— Voyons, dit tout à coup Mme de Duras, en prenant une lettre passée dans sa ceinture, voyons, monsieur de Humboldt, si vous allez pouvoir juger sur l'écriture que je vous livre, le caractère de la personne qui a écrit cette lettre.

Le baron de Humboldt, comme un grand savant allemand qu'il était, se recueille, examine, commence une dissertation sur la forme des lettres, leur physionomie, leur étrangeté ; puis il arrive à démontrer que l'écrivain dont elles sont le produit est un être extraordinaire, aux goûts bizarres, à l'imagination corrompue, sans moralité... Enfin, il trace un abominable portrait, malgré les efforts de la duchesse de Duras pour l'interrompre (mais on n'interrompt pas un savant allemand), car l'écrivain ainsi jugé n'était autre que le marquis de Custine.

Le mariage fut rompu. Custine épousa Mlle de Courtomer, puis il devint l'être sans nom avouable que nous connaissons. M. de Humboldt ne s'était point trompé. »

Si la graphologie donnait déjà de tels résultats à cette époque, on peut juger de quelle utilité elle peut être aujourd'hui, en songeant aux immenses progrès qu'elle a faits depuis M. de Humboldt.

M. Crépieux-Jamin, le célèbre graphologue, cite le trait suivant : Il était reçu dans une maison, où, depuis quelque temps, on constatait dans les livres de commerce des erreurs incompréhensibles. La maison employant une dizaine de personnes, il était difficile de saisir le coupable.

Un soir, comme M. Crépieux-Jamin se trouvait en visite dans cette maison, on lui montra les écritures des commis. Aussitôt qu'il les eut examinées, il en mit une de côté en disant : « Voilà un hypocrite. »

Chacun se récria. Le commis à qui appartenait cette écriture était un charmant garçon, très bien, très rangé et qui était au service de la maison depuis huit ans. La confiance de son ami était telle que, lorsque le graphologue voulut ouvrir la bouche pour faire valoir les raisons sur lesquelles il se basait pour parler ainsi, il lui dit vivement qu'il était inutile d'insister, qu'il savait à quoi s'en tenir.

Cependant, les erreurs devenaient de plus en plus fréquentes. Une surveillance très active fut organisée à l'insu des employés ; et, le second jour, le charmant garçon, très rangé et très bien, était pris sur le fait.

Il ne faudrait cependant pas croire que la graphologie ne permet de découvrir que des défauts ou des vices et que les résultats de cette étude soient toujours tragiques ou au moins pénibles. La graphologie nous fait connaître aussi bien les qualités et les vertus des personnes que nous étudions à son aide, que leurs défauts ; et, si elle a parfois dévoilé des coupables, elle a bien souvent aussi fait éclater l'innocence et fait rendre justice à la vertu.

J'en citerai un exemple qui se trouve dans mes récentes observations.

Un de mes amis vient me trouver, il y a quelque temps, avec un jeune homme que je ne connaissais pas, et me raconte ce qui suit :

Ce jeune homme est fiancé à une jeune fille qu'il doit épouser dans quelques semaines. Il existe depuis longtemps entre les jeunes gens une grande affection réciproque. Mais, il y a quelque temps, la jeune fille alla faire un séjour dans sa famille. Pendant ce temps

le jeune homme se figura que sa fiancée voulait l'abandonner et qu'elle avait une autre affection pour un membre de sa famille. Inquiet, il chercha à se renseigner, il interrogea quelques personnes, et, comme cela arrive toujours en pareil cas, il interprétait les moindres détails qui lui étaient donnés, dénaturait les actes les plus insignifiants, pour arriver à se convaincre de la réalité de ce qu'il craignait, c'est-à-dire que la jeune fille ne l'aimait plus et voulait se séparer de lui.

Cependant, la jeune fille protestait de sa fidélité et de son attachement ; mais le fiancé était dans une telle perplexité qu'il était disposé à rompre son mariage tout en étant désespéré de ce qui arrivait.

Son ami me l'avait amené pour me consulter sur ce cas psychologique ; ce qu'il désirait maintenant, c'était d arriver à une conviction dans un sens ou dans l'autre, décidé à prendre son parti en conséquence.

N'étant aucunement documenté d'ailleurs pour juger ce cas particulier, je demandai au jeune homme s'il pouvait me montrer une lettre de sa fiancée ; ce qu'il fit aussitôt.

Cette écriture n'aurait pas attiré mon attention d'une manière particulière si je n'eusse connu la graphologie. Mais en l'analysant, j'y découvrais une originalité pleine de distinction ; elle révélait chez cette femme la douceur, la timidité, la bonté ; un cœur franc et loyal, une grande droiture et une sincérité absolue. Nulle ambition, pas de trace de dissimulation, d'égoïsme ni d'hypocrisie.

J'y voyais de grandes qualités d'ordre, d'amour du travail, de bienveillance et de dévouement ; enfin l'ensemble des qualités qui font une digne et honnête femme.

Je signalai des particularités de caractère et des tendances que l'écriture seule pouvait me révéler, puisque je ne connaissais pas du tout la jeune fille, et qui se trouvaient absolument exactes. Puis je démontrai au jeune homme que les qualités que j'ai énumérées plus haut se trouvaient indiquées d'une façon précise dans les traits de l'écriture que j'avais sous les yeux, et qu'il était impossible qu'une femme de son caractère voulût le tromper, qu'elle avait été incapable d'abuser de sa confiance et qu'elle n'aurait pu soutenir une imposture.

La démonstration était si évidente que le doute était devenu impossible ; le jeune homme se déclara convaincu et sortit tout heureux. J'ai su plus tard par l'ami qui me l'avait amené qu'il était marié et très heureux.

Ces quelques exemples suffisent à prouver l'utilité pratique de la graphologie.

J'espère avoir démontré d'une façon évidente pour tous que : 1° la graphologie est une science qui repose sur les bases physiologiques les plus sérieuses ; 2° que la méthode suivant laquelle on applique la graphologie à l'étude des individualités est une méthode essentiellement scientifique ; 3° enfin, par les exemples que j'ai donnés, que l'étude de la graphologie peut conduire à des résultats aussi sérieux que pratiques.

SUR LES THÈMES DE NATIVITÉ

M. Nébo l'a dit très justement, les Astrologues du Moyen Age étaient beaucoup plus forts que nous et nous sommes aujourd'hui absolument incapables de rien faire de comparable aux résultats qu'ils ont obtenus.

Mais les Astrologues de l'antiquité ne sont pas non plus à dédaigner. Non seulement ils savaient, d'après la naissance, prédire la destinée d'un homme, c'est-à-dire tirer son horoscope, mais ils résolvaient également le problème inverse qui a été, si je ne me trompe, proposé dans cet *Echo* :

Etant donné la vie d'un homme, retrouver la date exacte de sa naissance.

Et ils savaient faire cette opération non seulement pour les hommes, mais encore pour les cités.

En voici un exemple tiré de Plutarque (*Vie de Romulus*, trad. Amyot. Ch. XVIII) :

« Mais du temps de Marcus Varron, homme docte et qui avait autant lu aux anciennes histoires que Romain qui fut onques, il y avait un de ses amis nommé Tarrutius, homme grand philosophe et mathématicien, et se mêlant du calcul de l'astrologie pour le plaisir de la spéculation seulement, en quoi il était tenu pour excellent. Varron lui proposa un thème, qu'il cherchât l'heure et le jour de la naissance de Romulus, en la colligeant par la conséquence de ses aventures, ni plus ni moins qu'il se fait ès résolutions de quelques propositions géométriques, pour ce qu'ils disent que par un même artifice se peut prédire ce qui doit advenir à un homme en sa vie, quand on a su l'heure de sa nativité, et connaître aussi l'heure de sa nativité, quand on sait ce qui lui est advenu en sa vie.

« Tarrutius donc fit ce que Varron lui proposa : et ayant bien considéré les aventures, les faits et gestes de Romulus, combien il vécut et comment il mourut, le tout assemblé et conféré ensemble, il prononça hardiment, que pour certain il avait été conçu dedans le ventre de sa mère au premier an de la seconde olympiade le vingt et troisième jour du mois que les Egyptiens appellent Chœac, qui est le mois de décembre, environ les trois heures du jour, à laquelle

heure y eut éclipse entière de soleil; et qu'il en était sorti le vingt et unième du mois de Thoth, qui est le mois de septembre, environ le soleil levant; et que Rome fut par lui fondée le neuvième jour du mois que les Egyptiens appellent Pharmuthi, qui répond au mois d'avril, entre deux et trois heures du jour : car ils veulent dire qu'une ville a sa révolution et son temps de durée préfix, aussi bien que la vie de l'homme, et que l'on le connaît par la situation des astres au jour de sa naissance. »

Qui donc, connaissant la date de la fondation de Paris, ou considérant les péripéties de son histoire, pourra prédire le jour de sa destruction tant annoncée ? EDMOND AUBÉ.

DIABLERIES TOURANGELLES

Les pluies de pierres de la Ville-aux-Dames

Les pluies de pierres sont des phénomènes dont nous avons eu déjà l'occasion de parler à plusieurs reprises. Nous avons même publié, à leur sujet, des témoignages tout à fait inattendus, celui notamment de M. Chaulin-Servinière, député de la Mayenne, mort depuis dans des circonstances si mystérieuses. Un de nos amis de Tours nous envoie le récit suivant, qui relate une série de faits du même genre. Nous le donnons comme une contribution nouvelle à l'étude d'un phénomène, dont la réalité ne semble plus aujourd'hui douteuse, mais dont l'explication n'a pas été fournie encore.

On lit dans la *Touraine Républicaine* du mercredi 31 mai 1905 :

UNE MAISON HANTÉE

On nous signale de la Ville-aux-Dames un fait curieux qui s'est passé vendredi soir et sur la nature duquel on n'est pas encore éclairé.

Vendredi soir, donc, vers neuf heures, au hameau de la Carte, près de la route de Montlouis, les époux Coulon étaient avec leurs deux fils, âgés de vingt et un ans et de douze ans, tranquillement attablés pour le repas de famille. Tout était clos, les volets et les portes. Tout à coup, sans qu'ils pussent savoir d'où cela leur tombait, les quatre convives reçurent sur la tête une véritable pluie de pierres et d'objets divers. Cela ne dura pas moins de deux heures pendant lesquelles plusieurs vitres volèrent en éclats.

Les époux Coulon cherchèrent à deviner à quelle détestable plaisanterie ils pouvaient être en butte, mais ne découvrirent rien. Ils cherchèrent aux alentours de leur maison s'ils trouveraient quelque indice, mais sans résultat.

Samedi soir, à la même heure, le même fait s'est produit, constaté par une quarantaine de personnes qui s'étaient rendues au café Coulon, curieux de pénétrer ce mystère, et qui d'ailleurs n'y sont pas parvenues.

On se perd en conjectures sur la cause de ce phénomène dont l'explication sera peut-être trè simple et qui, de prime abord, paraît devoir être — comme dans toutes les maisons hantées de France et de Navarre — l'œuvre de joyeux fumistes.

Et dans le numéro du lendemain :

LA MAISON HANTÉE DE LA VILLE-AUX-DAMES

On nous annonce que les habitants du hameau de la Carte, ayant soupçonné un individu étranger au pays, mais y résidant, d'être l'auteur des maléfices (?) que nous rapportions hier, lui administrèrent, sous un prétexte quelconque, une maîtresse correction. Le prétendu sorcier a porté plainte contre ses agresseurs.

C'est un pensionnaire de l'auberge Coulon, nommé Auguste Rondeau, âgé de quarante-deux ans.

Les deux informations sommaires qui précèdent appellent des compléments :

La Ville-aux-Dames est ce village qu'on peut remarquer près de la ligne d'Orléans, avant d'arriver à la bifurcation de Saint-Pierre-des-Corps, — avant-gare de Tours.

En 1793, on débaptisa (?) la Ville-aux-Dames sans doute de nom trop aristocrate et on l'appela commune des *Sables*, en raison de ce que le sol y est à fonds de sable et aussi parce que, à chaque débordement de la Loire, celle-ci laisse d'assez grandes épaisseurs de sable qui rendent les champs incultes jusqu'à ce qu'on les ait profondément retournés (revirés, comme on dit au pays).

Or, juste près du hameau de la Carte, dont il est question dans l'entrefilet de la *Touraine Républicaine*, le long de la route, se trouve la levée de Conneuil, qui crève à chaque grande inondation du fleuve et contribue ainsi à préserver Touy au détriment des *Varennes* de la Ville-aux-Dames et de Saint-Pierre-des-Corps, alors complètement submergées.

Et, à la Carte ou à Conneuil, on va tirer du sable pour les constructions ou autres usages.

C'est là qu'un entrepreneur avait mis à l'œuvre le terrassier *Rondeau*, en répondant de sa dépense de nourriture et de logement chez les époux Coulon.

Il faut croire que Rondeau, dans certaines circonstances, a une grande extériorisation de fluide vital ou psychique, car, dès le premier soir de son entrée chez les Coulon, alors qu'il prenait son repas avec eux ou auprès d'eux, les jets de projectiles se produisirent dans la salle. Et cela recommença de plus belle le lendemain en présence de la quarantaine de personnes mentionnée dans l'article de la *Touraine :* pierres plus ou moins volumineuses atteignant même la grosseur des 2 poings, morceaux de tuiles ou de

briques, débris de bouteilles, etc. Entre autres, figuraient des pierres qu'on ne trouve guère dans l'endroit ou du moins qu'il faudrait longtemps chercher pour les découvrir.

Un long os de bœuf attira plus particulièrement l'attention des curieux. Il avait été remarqué tombant dans la chambre. Ce que voyant, d'aucuns allèrent plusieurs fois l'attacher solidement au dehors de la maison — à une selle à laver, — et quelques minutes après, il retombait à nouveau avec sa ficelle d'attache, bien que porte et fenêtre fussent absolument fermées.

Un homme armé se coucha même pendant plus d'un quart d'heure au-dessous de la selle, mais sans avoir pu voir l'os prendre son vol : notre homme sitôt levé et éloigné, ledit os faisait sa réapparition dans la maison.

C'est pendant que Rondeau dînait ou jouait aux cartes avec les Coulon ou d'autres partenaires, que de temps en temps les projectiles tombaient de-ci et de-là. Un témoin rapporte qu'il vit décrire une projection peu normale à un gros caillou qui vint, dans sa chute, se poser sur un verre à boire où il ne put entrer, mais qu'il ne brisa pas.

Il convient encore d'ajouter que certaines personnes atteintes par les projectiles ne ressentaient aucun mal, alors qu'il n'en était pas de même pour d'autres. Une jeune fille notamment eut l'arcade sourcilière coupée et ne laissa pas que de saigner fort.

Vous vous imaginez bien que les curieux, plutôt sceptiques et hostiles, ne manquèrent pas de visiter la maison de fond en comble, de la cave au grenier. On ferma les portes de tout et on s'empara des clefs.

Au nombre des enquêteurs se trouvait en première heure un nommé Clémenceau, qui m'autorise à le nommer et qui a répété devant moi à Papus (Tourangeau le mercredi et le samedi) comment les choses se sont passées. Clémenceau frappé lui-même d'une pierre, fut un de ceux qui usèrent de toute leur habileté pour attacher ferme le fameux os de bœuf.

Doublé de son associé B. (fabricant d'une composition dite *philofer*), avec lequel il demeure tout près de là, et un employé de chemin de fer M. N., qui se rendit chez les Coulon armé de son fusil, il passa nombre d'heures à explorer, réfléchir et surveiller.

« Je me crois, dit-il, un esprit fort, pas du tout crédule ; mais à présent, quand on viendra me soutenir que ces faits-là sont des inventions, je saurai le prendre de haut avec les dénégateurs, fussent-ils des savants. Rien ne peut faire que moi et les autres, nous n'ayons vu et bien vu. Quant à la cause et au *modus operandi*, je n'y comprends rien. »

La soirée du samedi se passa comme il a été dit. Rondeau s'en alla au grenier coucher sur une botte de paille écartée et couverte d'un drap, et les Coulon dans leur lit.

Le dimanche vinrent deux cents personnes. En présence de cette foule, il ne se produisit rien.

Mais, au contact, les têtes se montèrent : le tireur de sable ne pouvait être qu'un sorcier *faisant des tours* aux gens.

Le lundi (29 mai) nouvelle foule de plus en plus excitée. On ne parlait que de faire à Rondeau son affaire... D'où querelle et coups. Rondeau perdant patience, saisit une table et la lança sur ses plus proches assaillants. Mal lui en prit. On tomba dessus, on lui creva l'œil à moitié et on le roua de coups. Après quoi, il envoya une plainte à l'autorité et disparut du pays... ainsi, du reste, que les sorcelleries qu'on lui imputait.

Que deviendra sa plainte ? J'avais oublié de vous dire que les lumières municipales s'étaient montrées dans la personne du garde-champêtre, que les gendarmes aussi avaient été envoyés... Mais que vouliez-vous que fît Pandore, sinon demander à Rondeau ses papiers, qui étaient en règle ? Au parquet, on dira : « Quelle sotte farce ! Est-ce que nous allons nous occuper de ça ? Rondeau a ses coups, qu'il les garde. Fallait pas qu'il aille tirer du sable par là. Classons bien vite l'affaire. »

Et voilà comment sera traitée et étudiée la dite affaire, alors qu'il serait si intéressant de s'attacher à Rondeau pour savoir s'il est conscient de sa faculté, ce qui est assez improbable, bien que Clémenceau ait rapporté à Papus ces paroles énigmatiques qu'il aurait prononcés : « J'en ai vu bien d'autres ».

Il y a plus. La femme Coulon, elle aussi, serait un médium. Lors d'une maladie qu'elle fit, il y a sept ou huit ans, elle aurait été soulevée et *dansée* dans son lit.

Depuis, elle aurait aussi été l'objet de jets de pierres... sans jeteur apparent...

Qui sait, au cas où Rondeau en aurait été à ses débuts comme « faiseur de tours », si la rencontre de ces deux médiumnités n'aurait pas été le facteur des mystérieuses manifestations en jeu, dont le résultat le plus clair fut d'occasionner, avec grandes scènes de violence, la réédition d'un tas d'imbécillités toujours formulées quand pareils faits arrivent ?

Maintenant, et les autorités locales ? — Le maire, un brave homme aussi pacifique que possible, n'entend pas se mêler en quoi que ce soit aux différends de ses administrés ; d'ailleurs, il se déclare incompétent en la matière. Le curé *idem*, avec une apparence de raison d'autant plus grande qu'il eût été exposé à ce qu'on dise : « C'est le curé qui a fait le coup »

Puis, c'est un prêtre sage, qui s'abstrait en lui-même, attendant, résigné et sans conflit avec personne, qu'on lui enlève son église, — ce qu'il ne se décide peut-être pas au fond à croire, pas plus que, de leur côté, ne le croient ses ouailles en général pas trop hostiles.

Reste le maître d'école qui, lui, ne peut admettre de pareilles choses... L. G.

Complétant ces premiers renseignements, M. L. G. nous a adressé, il y a quelques jours, la lettre suivante :

Tours, 8 juin 1905.

Monsieur Gaston Mery,

Comme suite à mon précédent envoi, je vous adjoins ce qui suit touchant la maison hantée de la Ville-aux-Dames.

J'ai revu Clemenceau aujourd'hui. Ce n'est pas lui qui est l'auteur des communications à la *Touraine Républicaine*, mais le garde-champêtre.

Celui-ci a exagéré en disant qu'il y avait quarante personnes le samedi soir pour voir le phénomène : il n'y en avait pas plus d'une douzaine (à rectifier en conséquence le passage de mon article répétant le fait des quarante personnes.)

A noter que les pierres tombaient également en dehors de la maison.

A noter surtout que le dimanche soir où il ne se produisit rien quand vint la foule, Rondeau étant du reste déjà couché dans le grenier, des gens de cette foule jetèrent des pierres sur la maison et brisèrent des vitres, ce qui fait répéter à d'aucuns : « Vous voyez bien qu'un tel ou un tel ont lancé des projectiles : la veille, c'était certainement la même chose et ce ne sont tous que des fumistes... »

Il n'en fut pas de même, par exemple, le lundi, et les pierres se firent remarquer de ceux qui étaient là. D'où cris et altercations, pendant lesquels un coup de poing fut envoyé à Rondeau qui riposta par la jetée d'une table — ce dont mal lui en prit, puisqu'il fut à demi-assommé.

Je me suis rendu au parquet afin de savoir où Rondeau séjournait maintenant. Là on ne sait rien, mais on attend de lui la lettre qu'il a promis d'envoyer quand il aurait retrouvé du travail. On ne croit pas que son affaire soit appelée avant quinze jours. Je me tiendrai au courant et sitôt que je saurai son nouveau domicile, je tâcherai de le voir et de le faire causer.

Salutations dévouées, L. G.

Madame Blanche

On m'avait dit : — Puisque vous vous intéressez tant aux sciences devinatoires, allez voir Mme Blanche.

— Mme Blanche, qui est-ce ?

— Une cartomancienne qui a vraiment le don de prédire l'avenir.

J'avais fait : Oh ! d'un petit air las et incrédule, aussi crut-on devoir insister : — Allez-y ; je suis sûre que vous serez très satisfaite.

La personne qui me parlait n'était pas susceptible d'enthousiasme irraisonné ; elle avait l'expérience de la vie, et une étude approfondie de toutes les sciences occultes.

Ce superlatif dans sa bouche m'étonna. Elle m'en donna les raisons, finit par me convaincre et j'allai chez Mme Blanche.

Jeune, gracieuse, sympathique, Mme Blanche, qui est Hongroise, a beaucoup étudié, me dit-elle. Cependant, elle s'est fait une méthode à elle ; elle a inventé des jeux et fait des réussites qu'elle seule sait mener à bien. J'ai remarqué que les cartes n'avaient pas, chez elle, la même influence que chez les autres cartomanciennes. C'est ainsi que les trèfles sont néfastes, tout au contraire des piques qui portent bonheur.

— Voyons, lui dis-je, croyez-vous que lire le présent et l'avenir dans les cartes soit une étude ou un don ?

La jeune femme me répond, sans hésitation :

— Je crois que c'est un don, et que toute autre personne pourrait faire les mêmes études que moi, sans arriver au but de devination que j'ai atteint. Ce que je dis, *je l'ai dans le sang*. Les cartes ne sont que des choses inertes ; c'est moi qui leur donne la vie.

— Cependant, remarquai-je, c'est bien dans les cartes que vous voyez ce que vous dites ? Elles sont bien vos inspiratrices ?

— Oui, mais je crois que je les magnétise en quelque sorte, que j'ai une influence qui les fait sortir dans tel ou tel ordre. Certes, je ne dis que ce qu'elles m'indiquent, et je ne condescends jamais à arranger les choses pour faire plaisir à une cliente. Parfois, je voile un peu les événements qui pourraient l'impressionner trop vivement, mais encore ceux-ci restent très visibles au travers de la brume dont je les revêts volontairement.

— Et vous faites des prédictions *certaines* ?

— Absolument *certaines*. J'en ai des exemples nombreux et si vous connaissez de mes clientes, elles ont dû vous en citer qui leur étaient personnels.

— C'est vrai. Mme B..., qui m'a parlé de vous, m'a assuré que vous saviez lire très clairement dans le présent et dans l'avenir — mais dans un avenir pas très éloigné.

— Mes prédictions ne dépassent jamais deux ou trois mois. Voulez-vous tenter l'expérience ?

— Volontiers.

Les cartes sont à peine battues, à peine séparées que déjà Mme Blanche a trouvé la préoccupation dominante de ma vie actuelle.

Par plusieurs opérations qui me semblent très compliquées, Mme Blanche en développe les causes.

Personne n'a pu la renseigner sur ce qu'elle me

dit : les amies qui m'ont conduite chez elle, ignorent les choses dont elle m'entretient.

Alors, où les trouve-t-elle? Où les voit-elle? Dans ma pensée?

Sans doute ; mais alors celle-ci se réfléchit dans les cartes, comme dans un miroir, et ce n'est plus la cartomancienne qui magnétise les cartes, c'est moi!

Comme pour chasser le soupçon qui m'est venu d'une simple lecture de pensées, Mme Blanche s'attaque à l'avenir.

Ses prédictions me laissent assez incrédule, car elles vont à l'encontre de mes prévisions.

La cartomancienne s'aperçoit de mon peu d'enthousiasme et m'assure :

— Vous verrez que tout cela arrivera.

— Mais alors, comment expliquez-vous...

— Oh! je n'explique rien; j'affirme et vous constaterez. D'ailleurs, il me semble que pour mes clients, il est plus intéressant d'avoir des faits que d'entendre des théories reposant sur... le mystère!

C'est vrai et je ne puis que m'incliner.

Reste à savoir si les faits se réaliseront! Et pour mettre mon esprit en paix, je veux me persuader encore que Mme Blanche n'est qu'une simple liseuse de pensées, très véridique quand elle parle du présent, tout à fait fantaisiste quand elle parle de l'avenir.

Cette opinion devait être très vite anéantie, car la réalisation des faits annoncés par la cartomancienne commença dès le lendemain.

Mme Blanche m'avait dit : — Une lettre est en route vers vous. C'est une demande d'argent. N'en prêtez pas : vous le perdrez!

Le lendemain, au matin, je *trouvais cette lettre sur mon bureau*. Elle contenait bien une demande d'argent et, comme elle émanait d'une personne qui m'a rendu de très grands services, j'ai dû prêter cette somme... bien que je n'espère pas rentrer jamais en sa possession.

Depuis, d'autres faits se sont produits aussi précis, mais beaucoup plus importants.

Il est impossible de le nier : l'avenir peut être dévoilé par certaines personnes, dans certaines conditions.

Comment expliquer ce phénomène en ce qui concerne la cartomancie?

Je l'ai déjà dit : l'auto suggestion et la lecture de pensées expliquent, à la rigueur, la révélation des faits présents et passés, mais les faits à venir? ceux qui ne sont même pas prévus par l'intéressé?

La théorie des clichés astraux semble alors assez probante. Mais, pourquoi la cartomancienne a-t-elle besoin des cartes pour les lire? Ne pourrait-elle, en fermant les yeux, en se recueillant, obtenir le même résultat?

Qui donc donne la vie à *ces choses inertes*, comme les appelle Mme Blanche, et les range dans l'ordre qu'elles doivent avoir pour refléter l'avenir?

Deux influences agissent sur les cartes; mais sont-elles utiles l'une et l'autre?

La cartomancienne bat les cartes, la consultante les coupe ; cette collaboration est-elle absolument nécessaire, et les cartes parleraient-elles moins clairement, si la consultante n'intervenait en aucune façon?

C'est une expérience à tenter.

En tout cas, je crois que quelque sceptique que l'on soit vis-à-vis de la cartomancie, on ne peut le demeurer en présence des faits que Mme Blanche permet de constater.

Ce serait nier l'évidence.

Mme Louis Maurecy.

La Consécration de la France au Sacré-Cœur

Monsieur le Directeur,

L'Echo du Merveilleux, dans son numéro du 15 mai, renfermait une lettre de Mme de Malevas révoquant en doute l'authenticité de l'acte de consécration de la France au Sacré-Cœur, attribué à Louis XVI. J'y relève spécialement la dernière phrase :

« Il vous sera plus difficile d'établir *par qui* l'on a connu « la formule de l'acte, et quelle est exactement cette for- « mule. »

J'attendais l'arrivée de l'*Echo* du 1er juin pour voir la réponse aux questions soulevées; je n'y trouve que la lettre de M. Albert Jounet, citant un passage d'un ouvrage sur le Sacré-Cœur dont l'auteur ne s'est guère occupé des points en litige.

Je crois être à même de vous fournir une réponse plus catégorique.

Dans une lettre adressée au directeur de la *Semaine liturgique* de Marseille, en 1873, le P. Havard, prêtre Eudiste, démontre que le P. Eudes, fondateur de la Congrégation de Jésus et de Marie, fut *avant* la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, et à la suite des Pères et des Docteurs, le promoteur de la dévotion au Sacré-Cœur. De cette lettre de plusieurs pages, je me contente d'extraire le passage suivant qui renferme une première réponse aux doutes de Mme de Malevas :

« Il (le P. Eudes) veut faire de ses disciples autant d'apôtres de sa dévotion et ses enfants n'ont pas été infidèles à cette mission, comme le démontre, entre autres faits, le vœu de Louis XVI en le Cœur de Jésus, *inspiré par le P. Hébert*, supérieur général des Eudistes, *confesseur du roi durant sa captivité*, et depuis massacré à la prison des Carmes. »

La consécration de la France au Sacré-Cœur par Louis XVI aurait donc été inspirée au roi par le P. Hébert, et ce serait le même religieux qui en aurait recueilli le texte.

— Quant *au texte* de cette consécration et à son authenticité, on peut consulter, entre autres ouvrages, un inté-

ressant volume in-4° intitulé : *Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, par le P. H. de Franciosi, Paris, chez Tarasson, 23, rue Cassette et chez Schulgen, 25, rue Saint-Sulpice (pages 185-191).

— Permettez-moi, monsieur le Directeur, d'ajouter à ces renseignements sur la consécration de la France au Sacré-Cœur par le roi Louis XVI, un autre relatif à la lettre parue sous la rubrique : *Une figure merveilleuse*, parue dans le numéro de l'*Echo* du 1er mai, page 177.

Un prélat distingué, protonotaire apostolique et passant la plus grande partie de l'année à Rome, français et bien au courant de ce qui se passe dans la ville éternelle, auquel j'ai transmis le texte de la lettre de Mme la comtesse de H..., m'a répondu de Rome même, en date du 28 mai :

« Connue, l'histoire de la tête ! Il y a dix ans au moins qu'elle est sur le mur de l'église du P. Jouet. — *Jamais* l'expression de cette figure ne s'est modifiée, ce qui m'a fait dire souvent au P. Jouet, qui est *Marseillais*, que si la tête est vraie (comme il le dit), les prières que l'on fait dans son église ne valent rien, puisqu'elle est toujours dans la même expression de souffrance et que, d'autre part, si ces prières sont bonnes, alors la tête est une fumisterie — ce que j'ai *toujours cru, quoique je l'aie vue souvent* »

Agréez, Monsieur le Directeur, mes hommages respectueux et empresssés.

Un de vos Lecteurs.

Marseille, le 5 juin 1905.

ÇA ET LA

Prenez garde au 2 juillet

Le comte de Lucin (pseudonyme d'un général de division en retraite) nous écrit :

« Monsieur le Directeur,

« Si les femmes jouissent de la réputation d'être curieuses, il faut bien avouer, entre nous, que les hommes... le sont encore bien davantage. Tenez, voici de quoi contenter la curiosité des uns et des autres. On verra bien ce qui se passera ; mais en attendant, voici une prédiction à date fixe. Si elle se réalise, on ne pourra pas dire, cette fois, qu'elle aura été faite après coup.

« Une ville du Midi se trouve avoir actuellement un nouvel abbé Souffrand, qui s'appelle M. l'abbé X... (j'en connais le nom). Une personne de Nantes, de ma connaissance, le vit en passant dans cette ville le 11 mars dernier. Elle se rendait à Rome, et le lui dit : « Ah ! vous allez à Rome ! répondit l'abbé ; savez-vous que l'on y meurt très bien et en peu de temps ? »

« Il y avait de quoi effrayer un tantinet le visiteur, n'est-il pas vrai ? Aussi s'empressa-t il de demander si ces paroles médiocrement rassurantes pouvaient, dans l'esprit de l'abbé, se rapporter à lui. Sourire du premier... lequel, paraissant tout à coup inspiré, avec je ne sais quoi d'extatique dans la figure, peu en rapport avec sa physionomie habituelle, prononça ces paroles : « Mourir ! mais non, mon cher enfant, « il faut que vous soyez là *le deux juillet prochain*. »

« Vous comprendrez facilement l'étonnement du visiteur qui répartit : « Qu'y aura-t-il donc ce jour-là ? » Alors, lentement, comme se parlant à lui-même, l'abbé reprit :

« Le 2 juillet prochain sera un jour mémorable. Un événement, dont je dois garder le secret, se passera ce jour-là, « et toute la terre le saura. L'Eglise saura en tirer gloire. « Les suites les plus heureuses pour la France découleront « de cet événement. D'ici là, peut-être, ne songerez-vous « plus à ce que je viens de vous dire, et le 2 juillet, vous « y penserez soudain. »

« Au moment où le visiteur allait prendre congé de son interlocuteur, ce dernier ajouta : « Adieu !... pensez au « 2 juillet. »

« Faites comme moi, Monsieur le Directeur, prenez votre agenda, et marquez-y, à la date du 1er juillet : « Quel sera « donc l'événement de demain ? » Que les curieuses et les curieux fassent de même, et quoi qu'il arrive : A Dieu vat !

« Bien cordialement,

« Comte de Lucin. »

Songe prémonitoire

Un ancien élève du collège ecclésiastique de Nice, qui signe L. M., raconte dans le *Rébus* un curieux songe prémonitoire qui lui advint à l'âge de douze ans.

Quelques jours avant les vacances, il était hanté de l'idée de savoir quel serait son numéro sur son billet de sortie. Excellent élève pendant longtemps, obtenant les premières places, il était depuis quelques mois sous l'influence d'un malaise étrange, n'ayant courage à rien et perdant peu à peu les bons rangs. Il était troublé à l'idée des reproches que lui adresseraient ses parents à ce propos et était impatient, comme je viens de le dire, de connaître le rang définitif que devaient lui assigner ses notes.

L'avant-veille de la sortie, il confia ses inquiétudes à l'un de ses camarades qui lui dit : « J'ai employé une fois un système qui m'a bien réussi pour un examen difficile. La veille au soir, je plaçai mon manuel sous mon oreiller et je pensais fortement à mon examen. Pendant mon sommeil, je *vis* la question à laquelle je devais répondre. Confiant en l'avertissement de mon rêve, j'appris avec ardeur la réponse. Or, je ne fus pas trompé, et l'examinateur me posa justement la question que j'avais vue en songe. Essaie d'en faire autant pour connaître ton numéro de sortie. »

« Je suivis le conseil de mon ami, confirme M. L. M., et je m'assoupis en fixant ma pensée sur mon billet. Je finis par m'endormir, littéralement harassé par cette obsession. Je vis le chiffre 53, accompagné de la lettre J, cette dernière désignant ma place. Elle était donc relativement bonne.

« Quand je m'éveillai, je ne doutais pas un seul instant de l'exactitude de ce « renseignement ». Et, de fait, quand mon billet de sortie me fut remis, j'y trouvai exactement les mêmes indications... »

Le fantôme du Parlement

Au mois de mai, deux membres du Parlement de Westminster eurent leur attention simultanément attirée par l'aspect pâle et défait d'un de leurs collègues. Celui-ci, effondré à la place où il a coutume de se tenir pendant les séances parlementaires, semblait en proie à une douleur intense et sa mine était celle d'un moribond.

S'étant approchés pour le secourir, les deux parlementaires s'aperçurent que le siège où ils avaient cru voir leur ami était en réalité vide.

Ils s'informèrent et apprirent que leur collègue, retenu par la maladie, n'avait pas quitté la chambre depuis plusieurs jours et qu'il avait été, en effet, en danger de mort au moment où ils avaient cru l'apercevoir à l'intérieur de la Chambre des Communes.

Les deux membres du Parlement qui ont cru apercevoir un de leurs collègues à l'intérieur de la Chambre des Communes, alors que celui-ci n'avait en réalité pas quitté sa demeure, sont sir Gilcer Parker et sir Henry Meysoy-Thompson.

Quant au héros principal de l'aventure, c'est sir Carne Rash, représentant unioniste de la circonscription de Chelmsford.

Tout ce que celui-ci a pu déclarer, c'est qu'il n'avait pas mis les pieds au Parlement le jour où l'apparition s'est produite, et que pendant tout le temps qu'avait duré sa maladie il avait eu l'envie d'assister aux séances de la Chambre pour soutenir le ministère dans sa lutte contre les libéraux : « J'étais, en effet, a-t-il déclaré, présent au Parlement, mais par la pensée seulement. »

Certains journaux anglais prennent texte de cette histoire pour rééditer les théories connues sur le dédoublement et le corps astral.

Double Matérialisation

La reine Ulrica de Suède, sur son lit de mort, exprima, à plusieurs reprises, son grand regret de ne pas avoir auprès d'elle sa dame de compagnie favorite, la comtesse de Steenbock, qu'elle affectionnait beaucoup, qui lui était très attachée et de laquelle, pendant quinze ans, elle ne s'était jamais séparée. Mais, par une singulière coïncidence, pendant la longue maladie de la reine, la comtesse de Steenbock était elle-même gravement malade à Stockholm ; et les médecins, après de longues et fréquentes consultations, déclarèrent son état désespéré. La reine Ulrica rendit son âme à Dieu et son corps fut exposé dans une chapelle ardente brillamment illuminée. Un détachement de la garde royale et de nombreux chambellans de la cour veillaient près du corps. Dans l'après-midi la porte extérieure de l'antichambre s'ouvrit et la comtesse de Steenbock, habillée en noir, entra avec tous les signes d'un profond chagrin ; la garde présenta les armes et le commandant avec deux chambellans de la cour l'escorta dans la chambre mortuaire. Ensuite tout le monde se retira pour ne pas troubler la comtesse dans la manifestation de sa douleur. Après une heure à peu près, comme la comtesse tardait à sortir, les chambellans et les officiers supérieurs, craignant qu'il ne lui fût arrivé quelque chose, ouvrirent la porte de la chapelle, mais reculèrent avec toutes les marques de la plus extraordinaire consternation. Ils rentrèrent immédiatement après avec les autres officiers présents, suivis des soldats, et ils purent voir tous la reine dressée dans son cercueil et tenant la comtesse tendrement embrassée. L'apparition alors sembla s'effacer et se transforma en un épais brouillard. Lorsque celui-ci se dissipa, le corps de la reine occupait la même position dans le cercueil, sur le lit d'apparat, qu'avant l'arrivée de la comtesse de Steenbock. On fit de minutieuses recherches dans le château, mais on ne trouva nulle part la comtesse. Un courrier fut envoyé à Stockholm avec un compte rendu de cet événement extraordinaire, et là on apprit que la comtesse de Steenbock n'avait pas quitté Stockholm et qu'elle y était morte au moment précis où on l'avait vue dans les bras de la reine décédée. Un procès-verbal extraordinaire de ce fait étrange, signé par les chambellans, les officiers supérieurs et de hauts fonctionnaires d'État, fut aussitôt dressé par ordre du roi et le document est conservé dans les archives du royaume.

JOSEPH DE KRONHELM.

A TRAVERS LES REVUES

LE SIÈGE DE LA SUBCONSCIENCE

Le Dr H. von Lessing analyse, dans la revue allemande *Die Uebersinnliche Welt*, les célèbres études sur les songes de M. Ridder Haggard dont nous avons parlé récemment, et apporte de curieux arguments sur les visions dans le rêve et sur la subconscience.

Le Dr Lessing dit que le poète a une tendance, grâce à une sorte d'auto-hypnotisme, à étendre le cercle de sa conscience normale au champ de la subconscience, et que M. Haggard, en tant que poète, serait prédisposé non seulement à recevoir des communications de sa subconscience, mais encore à confondre celle-ci avec sa conscience ordinaire.

M. Haggard paraît croire que la communication télépathique dépende essentiellement d'un travail parfait du cerveau. Cependant, à considérer la différence existant entre les deux formes de conscience, le Dr Lessing croit devoir conclure que la subconscience a des organes spéciaux qui lui sont propres. Il cite Schopenhauer parlant d'un organe spécial des songes, siège des fonctions « subliminales » ; mais il considère ce terme comme pouvant conduire à des erreurs (fausses conceptions) ; car, lorsque la conscience subliminale est la plus active, la conscience extérieure est fermée aux événements matériels se révélant par le canal ordinaire des sens ; de plus, bien souvent le cerveau physique ne garde aucun souvenir de ce qui s'est passé sous l'action de la subconscience. De ces faits, il tire la conséquence que le cerveau physique n'a rien à voir avec les visions de la subconscience, ou avec ce qu'il vaudrait mieux appeler l'activité de la conscience intérieure, supérieure ou spirituelle.

Tout ce qui parvient à notre conscience normale, dit le Dr Lessing, doit prendre forme dans notre cerveau, et il explique les visions et les songes par l'activité mutuelle du cerveau et des centres nerveux ganglioniques qui possèdent, d'après lui, une âme ou un psychisme distinct.

Le cerveau, dit-il enfin, n'est certainement qu'interprète, non auteur, et transmet seulement les matériaux qu'il reçoit, à la conscience générale.

QUE SONT LES HALLUCINATIONS ?

La doctoresse Hélène Bourchier, dans un article qu'elle publie dans le numéro de mai de la revue anglaise *Broad Viecos*, discute la théorie des hallucinations. Elle fait remarquer que l'on peut s'être trouvé dans des états qui ne sont pas précisément ceux de la veille normale et ajoute :

Ces états anormaux de la conscience ont été appelés tantôt hallucination, ou illusion, ou délire, ou rêve et résultent de l'empoisonnement par certains toxiques ou par les produits toxiques de la fièvre ou d'une autre maladie. Ils comprennent les songes des fumeurs d'opium et des morphinomanes, les

illusions de l'ivrogne dans l'état de *delirium tremens*, les visions et les fantasmagories du malade sous l'influence des anesthésiants, des imaginations délirantes des fiévreux.

Tous ces faits, dit Mme Bourchier, ont un trait commun ; l'halluciné voit des scènes et prend part à des drames dont il se souvient une fois éveillé ; mais si l'expérience est poussée trop loin, le sujet passe de l'état de sommeil ou de délire à l'état de mort. Tous les médecins savent bien qu'un excès dans la dose du poison qui produit le délire donne la mort.

Mme Bourchier étudie le problème à d'autres égards ; elle relève les magnétisations des malades eux-mêmes, manifestations devant lesquelles les médecins se contentent de hausser les épaules en disant : « C'est du délire ! » Elle fait à ce sujet les remarques suivantes :

La conclusion logique à tirer de tout ceci est que les hallucinations ne sont pas des cas de fantasmagorie isolés sans aucun rapport avec aucune sorte de réalité. Si le toxique absorbé transporte le rêveur dans un pays nouveau, au milieu d'êtres et de choses étranges, et l'y retient aussi longtemps qu'il reste sous son influence, on a le droit d'en déduire que si cette influence se prolonge, le rêveur est définitivement maintenu dans ce pays étrange et n'en revient plus ; en d'autres termes, il « meurt du chloroforme » ou de l'excédent du toxique, quel qu'il soit.

Mais, que le rêve se termine ou non par la mort, je maintiens que les hallucinations, illusions ou songes sont, en réalité, des révélations ; que là où va l'esprit quand le corps est sous l'influence des toxiques, alcools ou anesthésiants, là doit aller ce même esprit quand meurt le corps.

Pour étayer cette opinion, l'auteur apporte une série de cas observés par elle-même ; dans un des exemples cités, l'esprit eut la sensation d'un long voyage pour retourner au corps ; dans un autre, il éprouva une certaine difficulté pour entrer dans son habitation terrestre.

L'auteur remarque encore que les songes et hallucinations produits par les toxiques paraissent être de deux genres distincts : le genre délicieux et le genre horrible ou terrifiant.

Le plan dans lequel l'esprit peut entrer quand il est libéré du corps peut dépendre de l'état de l'esprit lui-même. L'esprit déséquilibré et abruti de l'ivrogne invétéré, quand il est en état de *delirium tremens*, entre dans le plan où évoluent d'autres êtres également dégradés, hideux et terrifiants ; le fumeur d'opium habituel déséquilibre son esprit jusqu'au moment où il devient incapable de s'élever à l'extase spirituelle...

Tout ceci donne un intérêt extraordinaire à notre conception de la vie après la mort, si nous pouvons accepter cette théorie que les hallucinations sont de véritables révélations, grâce auxquelles nous pouvons obtenir de vagues lueurs sur la région placée derrière la grande barrière vers laquelle nous sommes tous en voyage.

Comme on le voit, les théories de Mme la doctoresse Bourchier entrent dans le domaine purement spirite. Nous ne les avons données ici qu'en raison de leur originalité.

H. R.

Les Livres

Les *Indiscrétions de l'Histoire*, 2e série, par le Dr CABANÈS, 1 vol. in-12 carré de 390 p. 14 gravures hors texte. Prix 3 fr. 50. — Albin Michel, éditeur, 59, rue des Mathurins. — Paris.

« Quand l'histoire se lira comme un roman, on délaissera le roman pour l'histoire. » Cette prédiction, faite par un critique éminent, est en voie de se réaliser.

Les ouvrages du Dr CABANÈS sont de ceux qui se passent de recommandation. Leur succès de vente atteste, mieux qu'un éloge banal, la haute estime en laquelle les tiennent tous ceux — et ils sont de plus en plus nombreux — qui préfèrent aux dissertations savantes et rébarbatives des historiens patentés, les récits pittoresques, alertes et, pour tout dire, vécus, des historiographes.

La deuxième série des *Indiscrétions de l'Histoire* est, comme la première, pleine de révélations imprévues, de documents inédits ou peu connus.

Avec le *Cabinet secret de l'Histoire* (quatre volumes, en réimpression) et les *Indiscrétions de l'Histoire*, on aura l'histoire vraie, si différente de l'histoire apprêtée, conventiontionnelle officielle.

LA BOURSE

La dernière quinzaine a été remplie, pour le marché financier, par les graves incidents de politique extérieure que l'on sait. La Bourse, qui ne fait pas de sentiment, et ne fonde généralement ses spéculations que sur des réalités ou du moins sur des intérêts, a accueilli favorablement le changement survenu dans la direction de notre politique étrangère.

La question de la paix ou de la continuation de la guerre russo-japonaise n'a pas moins préoccupé le monde financier. Il avait le sentiment qu'à aucun moment on n'avait été aussi près de la fin des hostilités. Et en effet, des dépêches arrivées à Paris ont annoncé l'acceptation par la Russie et le Japon d'entamer des pourparlers.

Mais, il convient de se montrer prudent dans l'escompte des événements futurs. Le Japon ne va-t-il pas se montrer trop exigeant sur la question de l'indemnité de guerre, et ne pourrait-on pas craindre, dans ces conditions, que la Russie rebutée préférât courir les chances de la continuation de la lutte plutôt que de subir une humiliation immédiate ? Si le Japon désire vraiment la paix, il faut qu'il aborde les négociations avec un grand esprit de modération.

***

Emprunt Turc. — La souscription publique au nouvel emprunt ottoman 4 0/0 1901-1905 aura lieu le samedi 17 du courant, aux guichets de la Banque impériale Ottomane et à ceux de la plupart des grandes sociétés de crédit désignées aux annonces.

Cet emprunt, d'une importance de 120,606,000 fr., est divisé en 241,212 obligations 4 0/0 or rapportant un intérêt annuel de 20 fr. payables en or les 1er janvier et juillet de chaque année et amortissables en cinquante-six ans au maximum, soit par rachats, si les cours sont au-dessous du pair, soit par tirages au sort annuels, si les cours sont au pair ou au-dessus du pair.

Le prix d'émission est de 435 francs, jouissance du 1er juillet 1905, et payable : 50 francs en souscrivant et 385 fr. à la répartition du 28 au 30 juin.

Ces obligations et leurs coupons sont à jamais exempts de tout impôt, de toute taxe et de tout timbre dans l'empire ottoman.

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 724-73